

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.25

13 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 25e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 10 octobre 1988, à 15 heures

Président : M. PIBULSONGGRAM (Thaïlande)
puis : M. MOUSHOUTAS (Chypre)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Capo-Chichi (Bénin)
M. Choudhury (Bangladesh)
M. Charles (Haïti)
M. Mbonimpa (Burundi)
M. Adouki (Congo)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Pibulsonggram (Thaïlande), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. CAPO-CHICHI (Bénin) : La délégation de la République populaire du Bénin a accueilli avec une grande satisfaction l'élection, cette année, de M. Dante Caputo, à la présidence de la quarante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale.

A travers lui, c'est à l'Argentine tout entière que nous exprimons les sentiments d'amitié et de fraternité du Gouvernement et du peuple béninois, qui se réjouissent de voir le représentant d'un pays avec lequel ils partagent les mêmes aspirations à la paix et à la justice sociale, accéder à la présidence de l'actuelle Assemblée générale de notre irremplaçable organisation mondiale.

Je profite de l'occasion pour adresser les vives et chaleureuses félicitations de ma délégation à son illustre prédécesseur, S. E. M. Peter Florin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, qui, tout au long des travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, a donné toute la mesure de sa compétence, de sa sagesse et de ses grandes qualités d'homme d'Etat.

Nos félicitations vont également à M. Javier Pérez de Cuéllar, secrétaire général de l'Organisation, à qui je voudrais redire en cette occasion solennelle, la grande admiration du peuple béninois et de son Conseil exécutif national pour la dynamique qu'il a su, avec patience, ténacité et compétence, insuffler à l'Organisation des Nations Unies, et surtout pour la contribution de qualité, chaque jour plus concluante, qu'il apporte à la recherche de solutions aux différentes crises que traverse notre monde d'aujourd'hui. Je lui renouvelle, au nom du Bénin, tout notre soutien dans l'accomplissement de ses lourdes et délicates responsabilités.

L'attribution cette année du prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est un hommage mérité à l'action de l'Organisation et à son secrétaire général. Cette haute distinction conférée à notre organisation crée un nouveau climat d'optimisme et de confiance dans la recherche des voies et moyens pouvant conduire à la paix.

Cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale s'ouvre donc dans un contexte de détente et d'espoir comme pour indiquer que la paix et la sécurité internationales que notre organisation s'emploie à sauvegarder par tous les moyens, doivent être comprises comme la nécessaire condition pour promouvoir le développement dans tous les domaines et pour garantir le droit des peuples à la vie, à la liberté et à la dignité.

En adoptant à San Francisco en 1945 les principes énoncés dans la Charte de l'Organisation, ou en y adhérant plus tard, nos Etats ici représentés ont tous manifesté leur détermination à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Nous proclamions ainsi notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans le respect de la dignité de la personne humaine, dans l'égalité de droit des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes ou petites.

Il y a trois ans, nous avons célébré ensemble, ici même, comme dans nos pays respectifs, le quarantième anniversaire de cette charte dans un climat politique caractérisé par de multiples foyers de tension et par la concurrence effrénée que se livrent les puissances nucléaires.

Cette année, nous célébrons le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans un environnement marqué par des lueurs d'espoir, grâce à la volonté des deux plus grandes puissances nucléaires de réduire, voire d'éliminer progressivement les armes nucléaires, qui constituent une véritable menace pour la paix et la sécurité internationales.

A cet effet, j'ai l'honneur et le plaisir de porter à la connaissance de notre assemblée que mon gouvernement s'apprête à mettre en oeuvre dans le cadre de la célébration de ce quarantième anniversaire, un programme riche et diversifié de manifestations, allant de l'organisation d'un séminaire national sur les droits de l'homme, qui fera suite au séminaire international que mon pays a abrité en mai-juin 1988 sur les Droits de l'homme et le progrès économique et social, à des manifestations culturelles et sportives sur toute l'étendue du territoire national, en passant par des séances d'information sur cette déclaration et sa publication en français et dans la plupart des langues de notre pays.

En signant les accords sur le démantèlement des engins nucléaires à courte et moyenne portée l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique ont jeté les bases d'un réel processus de désarmement nucléaire et de détente.

Au nom de la République populaire du Bénin, je salue les initiatives que viennent ainsi de prendre le Président des Etats-Unis d'Amérique et le Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, et je souhaite aux dirigeants de ces deux pays un plus grand succès pour la suite de leurs négociations en vue de la réduction progressive des armes stratégiques jusqu'à leur élimination complète.

Les peuples du monde entier veulent la paix. Ils veulent que toutes les autres puissances nucléaires emboîtent le pas aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Union soviétique afin que soit définitivement conjuré le risque d'une guerre nucléaire qui serait alors la dernière.

Le consensus quant aux moyens d'aboutir à un désarmement nucléaire semble se dessiner. Mais l'issue de la troisième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement nous a montré combien le chemin à parcourir est encore long pour établir les bases d'un désarmement général et complet.

Aussi, nous faudra-t-il dépasser nos intransigeances, nos égoïsmes nationaux, nos différences et nos barrières idéologiques pour promouvoir le rôle prépondérant des Nations Unies dans le domaine du désarmement.

Nous devons alors reconnaître qu'entre désarmement et développement, il existe un lien logique et des relations presque mathématiques qu'une session spéciale de notre organisation, qui s'est tenue du 24 avril au 11 septembre 1987, a établis avec éloquence.

Nous avons des raisons d'espérer. De remarquables progrès se produisent dans l'évolution du règlement de nombreux conflits régionaux, aussi meurtriers les uns que les autres, et contraires à notre aspiration commune à la paix et au progrès.

Il est incontestable que le chemin qui mène à la paix est long et difficile, mais nous n'avons pas d'autre alternative à la paix sinon la paix elle-même. Dans ces conditions, il est heureux qu'à la voie de l'affrontement, les ennemis d'hier aient choisi aujourd'hui celle du dialogue et de la négociation, qu'il s'agisse du golfe Persique, du MOyen-Orient, du Sahara occidental, de l'Afrique australe, de l'Amérique centrale, de l'Afghanistan ou du Kampuchea.

Sur le continent africain, le système de l'apartheid du régime de Pretoria que la conscience universelle condamne avec rigueur, et qu'aucun pays ou gouvernement n'ose justifier ou légitimer, est au coeur du drame que vivent les populations noires d'Afrique australe. Le régime raciste continue en effet, au mépris du bon sens et de la raison, à défier la communauté internationale dans sa recherche de paix, de sécurité et de progrès social.

La politique d'apartheid du régime sud-africain garde en effet tout son caractère de crime contre l'humanité et d'affront à la conscience universelle. L'assassinat de Dulcie September, à Paris le 29 mars 1988, montre combien les dirigeants de ce pays ne reculent devant rien pour commettre les crimes les plus odieux.

Pretoria s'entête, malgré les protestations du monde entier, à maintenir Nelson Mandela dans ses geôles, compromettant ainsi gravement sa santé. Il continue d'imposer l'état d'urgence aux Noirs d'Afrique du Sud pour mieux réprimer leurs légitimes aspirations à la dignité et au bien-être.

Dans la solidarité et le soutien indéfectible à la lutte que mènent l'African National Congress (ANC) et toutes les autres forces démocratiques anti-apartheid, mon pays en appelle à la raison et au bon sens de tous les Etats Membres de l'ONU afin que la quarante-troisième session de l'Assemblée générale exige, une fois encore, à l'encontre du régime raciste d'Afrique du sud, l'imposition de sanctions globales et obligatoires, en vertu du Chapitre VII de la Charte.

Il est de notre responsabilité collective, et nous devons l'assumer, d'oeuvrer à la restauration de tous les droits imprescriptibles du peuple sud-africain, à l'indépendance de la Namibie et à la garantie aux pays de la ligne de front, de leur sécurité, de leur stabilité et de leur intégrité territoriale.

Les pays de la ligne de front, la South West Africa People's Organization (SWAPO), l'ANC et toutes les autres forces démocratiques qui défendent leurs droits inaliénables en Afrique australe peuvent être assurés de la solidarité et de l'appui de tout le peuple béninois jusqu'au triomphe des causes de justice et de liberté pour lesquelles ils versent leur sang.

Nous souhaitons que le dialogue amorcé et qui se développe dans le cadre des négociations en cours entre l'Angola, l'Afrique du Sud, Cuba et les Etats-unis d'Amérique, débouche sur une paix juste dans cette partie de l'Afrique déchirée par tant d'années de conflit armé.

M. Capo-Chichi (Bénin)

Au Sahara occidental, la République populaire du Bénin se réjouit que les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, aient enfin choisi la voie du dialogue en acceptant le plan de paix du président en exercice de l'OUA et du Secrétaire général des Nations Unies, qui porte sur les conditions d'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Il reste toutefois que sur cette question comme sur tant d'autres, la communauté internationale doit continuer de rester très vigilante pour éviter d'amères déceptions.

Nous nous félicitons de l'amélioration des rapports entre le Tchad et la Libye. Le paix ainsi retrouvée entre ces deux pays frères permettra au peuple tchadien de s'atteler à l'oeuvre de reconstruction nationale et de redressement de son économie pour le plus grand bien de tous les Tchadiens.

Le peuple palestinien a droit lui aussi, comme les autres peuples, à une patrie indépendante. Il faut donc que cesse son martyre avec la restauration de tous ses droits nationaux dans un Moyen-Orient réconcilié et en paix. La question palestinienne est l'une de celles auxquelles mon pays souhaite que l'Assemblée générale accorde, cette année, une importance spéciale, surtout au moment où nous célébrons le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Bénin souhaite donc que la Conférence internationale sur le Moyen-Orient, sous l'égide des Nations Unies, se réunisse dans les meilleurs délais, avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties concernées, y compris, bien entendu, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Dans le golfe Persique, la raison et la voie du dialogue ont fini par prendre le pas sur le langage de la violence dans une guerre qui, huit années durant, a ravagé cette partie du tiers monde. Nous saluons donc l'instauration du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq et souhaitons que les efforts inlassables que déploie le Secrétaire général pour que les peuples de la région connaissent enfin la paix, puissent aboutir.

Non loin de là, en Afghanistan, nous gardons l'espoir que le processus de normalisation suivra son cours grâce à l'application correcte et intégrale des Accords de Genève, par toutes les parties concernées, ce qui permettra la réconciliation de tous les fils de ce pays, car il est temps que cessent les souffrances et les errances des hommes, des femmes et des enfants d'Afghanistan dans les camps des réfugiés.

M. Capo-Chichi (Bénin)

La tendance dans les relations internationales étant au dialogue et au règlement pacifique des conflits, les concertations amorcées par les forces politiques en présence au Kampuchea doivent également déboucher sur l'instauration d'un système politico-administratif démocratique et conforme aux intérêts du peuple kampuchéen libre sur un territoire débarrassé de toute velléité de retour à un passé de triste mémoire ainsi que de toutes forces armées étrangères.

Le retrait des troupes étrangères de la péninsule Coréenne constitue une garantie pour la réunification pacifique des deux Corées. La communauté internationale doit oeuvrer pour que le peuple coréen divisé puisse retrouver son unité et sa grandeur.

En Amérique centrale, les peuples et les Etats de cette région ont le droit de vivre en paix dans la concorde et le respect mutuel, à l'abri des ingérences ou des interventions étrangères, et surtout dans le respect par chacun des choix politiques, économiques et sociaux des autres. Dans cette perspective, les espoirs suscités par le Plan Arias et les Accords d'Esquipulas méritent d'être soutenus aussi bien que les efforts du Groupe de Contadora tendant à l'établissement d'une paix durable dans la région.

Contrairement au soulagement suscité par les développements positifs enregistrés çà et là dans les régions ravagées par la guerre, il est pour le moins affligeant de constater le tableau plutôt sombre que présente la situation économique internationale.

En effet, l'environnement économique international est aujourd'hui caractérisé, surtout en ce qui concerne les pays en développement, et plus particulièrement les pays africains, par un protectionnisme croissant de la part des pays industrialisés, par la chute brutale des prix des produits de base, et par un transfert inverse des flux financiers. Les effets conjugués et cumulatifs de ces tendances ont gravement affecté les perspectives de développement de nos pays et ont rendu aléatoire tout effort de redressement économique.

Des guerres et des tensions prolongées ont désorganisé la vie économique et sociale de nombreux pays à tel point qu'aucune sécurité ne peut être durablement garantie. Dans de nombreuses régions en Afrique et ailleurs, la production alimentaire est tombée au-dessous des besoins de survie, engendrant par ce fait une situation de faim permanente et, dans certains cas, des famines aux proportions catastrophiques dans les pays en conflit.

M. Capo-Chichi (Bénin)

A ces maux viennent s'ajouter parfois des catastrophes naturelles aux conséquences incalculables. Ainsi, à la suite des récentes pluies diluviennes qui se sont abattues sur la République populaire du Bénin, des régions entières ont été inondées, de nombreux cours d'eau sont sortis de leur lit causant d'importants dégâts matériels et affectant gravement les conditions de vie de nombreuses populations. Sur les six provinces que compte le Bénin, quatre ont été particulièrement touchées et déclarées sinistrées par le gouvernement de mon pays.

Au regard de l'ampleur du désastre, l'important effort national, malgré la situation économique difficile de mon pays, ne saurait suffire à mettre fin à la situation tragique que vivent les populations concernées. Aussi le Gouvernement de la République populaire du Bénin a-t-il lancé un appel pressant à la solidarité internationale pour qu'un secours d'urgence soit apporté aux populations des localités sinistrées.

Au nom de mon pays, je saisis cette occasion solennelle pour remercier tous les pays amis ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui, dans un élan de solidarité, ont déjà commencé à apporter leur aide combien précieuse aux victimes de ce désastre.

Dans les conditions que je viens d'évoquer, la détermination des pays en développement de mettre en oeuvre des réformes économiques et sociales cohérentes se heurte à des contraintes exogènes liées à une conjoncture économique internationale qui leur est hostile. Pour faire face à cette situation, un grand nombre de nos pays ont recours à des mesures de redressement, en particulier par le biais des programmes d'ajustement structurel ne débouchant souvent pas sur une amélioration sensible des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne plus particulièrement la situation économique critique de l'Afrique, c'est ici le lieu de faire observer que, deux ans après l'adoption par notre organisation d'un programme d'action pour le redressement économique et le développement de ce continent au cours de la période allant de 1986 à 1990, la situation économique et sociale de l'ensemble des pays africains n'a cessé de s'aggraver.

Il faut noter que la communauté internationale n'a pas tenu l'engagement qu'elle a pris lors de la session extraordinaire consacrée à l'Afrique de fournir des ressources suffisantes en vue d'appuyer et de compléter les efforts de développement de l'Afrique.

M. Capo-Chichi (Bénin)

L'évaluation à mi-parcours de ce programme à laquelle vient de procéder notre organisation doit inciter les partenaires de l'Afrique à intensifier leurs efforts pour permettre la réalisation des objectifs visés.

Les pays nantis doivent impérativement s'intéresser de manière sérieuse aux facteurs économiques extérieurs qui ont contribué si manifestement aux difficultés actuelles de l'Afrique. Dans ce sens, des mesures profondes visant à atténuer le fardeau de l'énorme dette de l'Afrique subsaharienne et à accroître l'apport de ressources vers la région, doivent être encouragées.

Malgré tout, nous avons espoir que la détente que connaissent actuellement les relations entre les deux superpuissances et le climat de confiance qui renaît au sein de la communauté internationale du fait des nombreuses initiatives de négociations pour la paix qui sont actuellement engagées sur la plupart des fronts de guerre, peuvent être considérés comme le prélude à une ère nouvelle de coopération et de dialogue entre les nations.

M. Capo-Chichi (Bénin)

Il nous incombe de **réaffirmer** avec force et foi **notre** attachement et notre adhésion totale aux **valeurs** qui **magnifient** l'homme et qui sous-tendent les idéaux de notre organisation, au **moment où** nous célébrons le quarantième anniversaire de la **Déclaration universelle des droits** de l'homme.

Chacun de nous a le **devoir** de sublimer ces valeurs, de les défendre partout où elles courent le risque d'être bradées ou **bafouées** car elles portent en elles-mêmes la survie et la grandeur de **l'humanité**.

M. CHOUDRURY (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Je commencerai par féliciter le président de son élection mémorable et bien méritée. C'est un hommage rendu à sa propre personnalité ainsi qu'à **l'Argentine** pour la contribution qu'elle apporte aux Nations Unies et le rôle qu'elle y joue. Je tiens **également** à exprimer ma profonde **reconnaissance** à son prédécesseur, M. Peter Florin, pour la **façon** résolue et efficace dont il a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session.

Nous rendons également **hommage** à notre secrétaire général pour sa diplomatie patiente et opiniâtre. ses efforts résolus pour forger une **solidarité** plus grande entre les nations et pour promouvoir une convergence d'intérêts dans les questions vitales de paix, de stabilité et de développement méritent d'être loués sans réserve.

Une manifestation concrète de sa contribution a été la décision prise par le Comité du prix Nobel de **décerner** le prix de la paix aux **forces** des Nations Unies chargées du maintien **de** la paix. Nous nous associons à l'hommage rendu à ces hommes et à ces femmes courageux qui ont tant contribué à la cause de la paix. Le Bangladesh s'enorgueillit de faire partie **de** ce processus. Je réitère la volonté de mon gouvernement de continuer à participer à cette noble **tâche**.

La **Charte** des Nations Unies **répondait** aux aspirations de l'humanité pour un monde plus **sûr**, plus équitable et plus prospère lié **par** l'interdépendance et le sens de la communauté. Pour le **Bangladesh**, cet idéal est toujours valable. Nous pensons qu'il est réalisable et nous y restons profondément attachés.

C'est pour cette raison que nous nous félicitons du **regain** d'intérêt **PO.T.** l'Organisation des Nations Unies. Les importantes **réalisations** intervenues récemment - le **progrès** en matière de sécurité **régionale**, les **progrès** vers un contrôle des armes nucléaires, les tentatives de renforcer le principe de la **dignité** de la personne **humaine** - ne sont que quelques-uns des fruits bien mérités

M. Choudhury (Bangladesh)

recueillis par les Nations Unies à la suite d'efforts laborieux consentis pendant des dizaines d'années. Ils ont été obtenus grâce à la volonté de poursuivre des intérêts mondiaux et non pas individuels, de reconnaître sans ambiguïté que la sécurité est indivisible, que les solutions militaires ne sont pas viables, que le coût d'une course aux armements qui se perpétue est insupportable, que les dangers de cette course sont incalculables et que la prospérité ne peut se réaliser aux dépens d'autrui.

Aujourd'hui, nous reconnaissons tous que les relations internationales ont atteint une nouvelle étape et qu'elles ont pris un autre tour grâce au dialogue et à la détente qui se sont instaurés entre les grandes puissances, à l'émergence d'une multipolarité nouvelle sur le plan économique international et à une plus grande tolérance envers la diversité des systèmes socio-économiques et politiques.

Face à cette harmonisation des intérêts, l'Organisation des Nations Unies doit prendre l'initiative de forger des accords pratiques par le dialogue et la négociation. Elle doit même aller au-delà et poursuivre ses efforts en vue de réunir le potentiel des nations pour le bien de l'humanité, dans l'intérêt commun de tous. Comme le Premier Ministre du Canada l'a souligné en cette époque nouvelle, les différences qui nous divisent sont moins importantes que les dangers auxquels nous devons faire face ensemble. Les mesures concrètes que nous allons devoir prendre pour rendre notre monde plus sûr doivent se doubler d'une volonté manifeste de réduire la pauvreté dans le monde en développement et de protéger notre environnement commun.

Le Bangladesh accorde une importance toute particulière à cette possibilité de mettre les efforts combinés de la communauté internationale au service de l'humanité. Le lien inextricable qui existe entre la pauvreté, l'environnement, la santé humaine et l'économie ressort clairement de la situation difficile que nous connaissons.

L'inondation la plus terrible que mon pays ait connue a ravagé le Bangladesh cette année. Elle a suivi l'ouragan dévastateur de 1985 et les inondations de 1987. Ces calamités ont montré la vulnérabilité totale de notre économie et de notre environnement face aux forces destructrices de la nature que nous ne sommes pas en mesure de contrôler ou d'atténuer de façon efficace. Elles sont dues tout autant aux aléas de la nature qu'à la nature de la pauvreté.

M. Choudhury (Bangladesh)

Les statistiques relatives aux catastrophes survenues au Bangladesh ont toujours été terrifiantes dans leur acuité. Elles sont telles que nous avons du mal à croire en leur énormité. Elles sont pourtant réelles et vont toujours empirant.

La réaction de la communauté internationale a été chaleureuse et spontanée. Au nom du Gouvernement et du peuple du Bangladesh, j'exprime ma profonde reconnaissance à tous les pays donateurs, aux dirigeants des organisations internationales ainsi qu'aux directeurs des institutions spécialisées des Nations Unies, aux nombreuses organisations non gouvernementales et aux milliers de personnes et de groupes qui se sont empressés de venir à notre aide au moment où nous en avons le plus besoin.

Nous remercions plus particulièrement le Secrétaire général des Nations Unies qui a réagi rapidement en envoyant son représentant spécial, M. M'hamed Essaafi, au titre de coordonnateur des institutions des Nations Unies dans ce domaine et modifier leurs activités afin qu'elles interviennent de façon unique et résolue.

Nous espérons, cette année, qu'en dépit des vicissitudes causées par les inondations de l'an dernier, il serait possible de progresser véritablement et d'atteindre une croissance de 6 %, comparée à la croissance de 2,5 % enregistrée à la suite des inondations en 1987. Dans le domaine agricole, le redressement avait été net. Mais nos plans ont été anéantis à la suite des inondations de 1988. Etant donné les sérieux ajustements que nous avons déjà dû apporter à notre plan de développement annuel, notre marge de manoeuvre est fort limitée, sans compter la nécessité persistante de diminuer notre déficit budgétaire, de réaligner notre balance des paiements et de réduire la dette extérieure, qui est de l'ordre de 11 milliards de dollars des Etats-unis. La situation macro-économique générale est incertaine et les prévisions de croissance pour cette année font état d'un déclin impressionnant de 6 à 2 %.

M. Choudhury (Bangladesh)

Nous avons tiré quelques leçons importantes de cette expérience. La première, c'est que de telles catastrophes ne s'inscrivent plus depuis longtemps dans le contexte de l'assistance humanitaire. Elles constituent un fardeau insurmontable pour l'économie et les plans de développement d'un pays; elles entraînent des retards irréversibles en matière de croissance et nécessitent des ajustements impossibles. Il est vital de soutenir l'assistance au développement à long terme. La deuxième, c'est que le lien entre le développement économique et social et la nécessité de stratégies de l'environnement pour appuyer la croissance est un thème qui n'est plus à débattre. C'est devenu une réalité bien prouvée, malgré la complexité reconnue de l'équilibre des priorités.

Un grand nombre de ces catastrophes n'auraient pas pu être empêchées aujourd'hui et ne pourront pas l'être dans un avenir immédiat tant que nous ne disposerions pas d'étude approfondie des facteurs cumulatifs qui les provoquent et des investissements massifs dont nous aurons besoin au fur et à mesure pour y remédier.

On reconnaît de plus en plus qu'il y a trop d'aspects à traiter pour qu'un seul pays ou même un groupe de pays puisse les dominer de manière efficace. Il faut qu'ils aient une vue d'ensemble, complétée par des efforts de coopération régionale.

Le Président du Bangladesh a lancé un appel à la communauté internationale lui demandant d'aider son pays à trouver une solution permanente à ce problème. Ce faisant, il a élaboré à nouveau un programme national global afin d'aider le pays à se remettre des effets dévastateurs des inondations, des ouragans et de la sécheresse qui, semble-t-il, deviennent une réalité permanente.

Le programme comprend notamment : premièrement, des dispositions institutionnelles générales et des procédures opérationnelles prêtes à être mises en oeuvre dans tout le pays dès le début d'une catastrophe. Elles comprennent des plans spéciaux d'installations préalables de stocks de fournitures essentielles, plus particulièrement des céréales, des médicaments, des moyens de transport et des matériaux de construction.

Deuxièmement, des mesures immédiates de redressement pour que ceux qui ont été dévastés par les inondations puissent retrouver une vie normale et concentrer leurs efforts dans des domaines aussi prioritaires que la relance agricole, la fourniture d'intrants essentiels comme les semences, les engrais, les services d'irrigation,

M. Choudhury (Bangladesh)

les réparations d'infrastructure, plus particulièrement en matière de communication, de logement et restauration de services de santé et d'assainissement.

Troisièmement, des mesures à moyen terme pour le redressement et la reconstruction de l'économie et de l'infrastructure en insistant sur la préparation aux catastrophes et les plans de prévention. Nous devrions notamment modifier le mode de récolte et ne plus nous contenter de dépendre des récoltes de mousson, et insister un peu plus sur le renforcement des récoltes d'hiver.

En nous attelant à cette tâche gigantesque de relance économique, nous nous rendons bien compte que les remèdes dépassent de loin nos capacités propres. Notre situation dans le delta d'une vaste plaine inondée, sur une parcelle de terre qui dépasse à peine le niveau de la mer, nous met en première ligne en cas de catastrophe, naturelle ou due aux déprédations économiques humaines. Des inondations constantes en Inde et les dévastations causées par les tremblements de terre et les éboulements au Népal aggravent les conséquences de ces catastrophes au Bangladesh lors de la saison des moussons tandis que les eaux se déchaînent et que des milliards de tonnes de boue sont charriées par les rivières qui traversent notre pays dans tous les sens. Pendant la saison sèche, les ressources précaires en eau qui doivent alimenter des centaines de millions de personnes dans la plaine du Gange sont réduites à quelques gouttes en arrivant au Bangladesh, exacerbant ainsi les conséquences de la sécheresse et faisant s'élever le spectre annuel de la famine.

En cherchant des solutions permanentes, notre objectif primordial est de maîtriser la coopération régionale avec tous nos voisins intéressés afin d'adopter des politiques cohérentes et coordonnées et des plans qui profitent à tous. Pour ce faire, nous avons besoin d'un appui et d'une intervention à l'échelle internationale. Nous avons besoin d'études d'experts, de rapports de faisabilité fondés sur la synthèse des documents qui existent déjà dans ce domaine et sur un échange collectif d'idées dans la perspective de solutions pratiques. Le Président du Bangladesh a déjà mis en marche ce processus en prenant directement contact avec les dirigeants des Etats voisins et en contactant les chefs des organisations internationales et des institutions financières, y compris celles des Nations unies.

Le Bangladesh a coordonné ses activités et coopéré étroitement avec M. M'hamed Essaafi et les organismes intéressés des Nations Unies pour préparer un rapport qui

M. Choudhury (Bangladesh)

sera présenté au secrétaire général afin de demander l'assistance internationale. Nous tenons à lui présenter, ainsi qu'à ses collègues, nos sincères remerciements pour leur dévouement et leur engagement. NOUS espérons qu'à la présente session de l'Assemblée aura lieu une réunion spéciale composée des Etats membres, des institutions, et organismes du système des Nations Unies et des institutions financières et économiques internationales afin de traiter de cette question de manière globale.

Le Bangladesh est un exemple frappant qui met en relief une crise croissante qui affecte tant les pays développés que les pays en développement. La désertification, l'érosion des sol, la déforestation, le gigantisme des villes, la pollution massive, la pluie acide et le déversement des déchets toxiques sont autant de symptômes de cette crise. Ils sont dûs parfois aux efforts des pauvres pour survivre; parfois à la recherche, coûte que coûte, de la croissance économique.

Nous avons commencé à mettre en oeuvre les solutions, mais il reste encore beaucoup à faire, et nous devons le faire d'urgence. Nous avons convoqué des conférences portant sur les divers aspects de la question, d'autres conférences sont en cours de préparation. Des instruments officiels ont été adoptés, d'autres sont en cours d'élaboration, y compris des directives pour dresser des codes de conduite écologique. Nous devons maintenir l'élan qui a été pris. Il est tout à fait approprié que l'organisation des Nations Unies ait fait de la décennie des années 1990 la Décennie internationale pour la réduction des catastrophes naturelles. Le Bangladesh pense que le moment est bel et bien venu de tenir une réunion au sommet sur l'environnement, peut-être même à une session extraordinaire de l'Assemblée générale.

C'est donc l'esprit lourd d'inquiétudes que nous allons passer en revue l'économie mondiale. Nous partageons l'anxiété croissante devant ce qui semble être une perte d'intérêt envers la cause du développement économique - une cause défendue depuis 30 ans par les Nations Unies et qui s'est fixée un double objectif : favoriser la croissance et réduire la pauvreté.

Nous constatons aujourd'hui que le fossé entre riches et pauvres s'est élargi de manière inexorable. Les facteurs critiques qui permettraient de relever les niveaux de vie dans le monde, la croissance économique, les finances, le commerce et le transfert des ressources sont tous dans l'impasse. Leur situation a été énoncée dans de nombreux rapports de Nations Unies et mise en relief dans les déclarations des orateurs qui m'ont précédé. Il est certain que les pays en

M. Choudhury (Bangladesh)

développement ~~restant~~ prisonniers d'un système où les marchés extérieurs, les termes de l'échange et les taux d'intérêt influencent fortement leur sort économique et ~~échappent~~ à leur contrôle.

Les pays développés continuent de s'opposer à toute ~~négociation~~ des questions critiques du commerce, des finances, de la dette et du développement dans toute instance contrôlée par les pays en développement. L'impasse qui en résulte a exacerbé un climat international défavorable et nous ne sommes pas prêts d'en sortir.

Les conséquences ~~qui~~ se sont répercutées sur les ~~plus~~ pauvres des pauvres, les pays les moins développés, ont été dévastatrices. Les principaux objectifs du Nouveau programme substantiel d'action de 1981 restent un idéal lointain qui a peu de chances de faire passer l'aide publique au développement à 0,15 %. Le revenu par habitant continue de baisser. La ~~dette~~ extérieure s'est accrue de manière dramatique. La productivité agricole est tombée bien en dessous de l'objectif de 4 % envisagé. Du fait d'une croissance démographique rapide, cela s'est traduit par un ~~déclin~~ constant de la production alimentaire par habitant, ce ~~qui~~ est le défi le plus ~~difficile~~ auquel doivent faire face ces pays dans la décennie à venir.

M. Choudhury (Bangladesh)

La situation en Afrique demeure un exemple pertinent. Malgré les efforts destinés à ajuster leur politique nationale, la plupart des pays africains n'ont guère connu de répit en raison de dures conditions climatiques et d'un environnement économique international défavorable. Une adhésion soutenue et judicieuse au Programme d'action des Nations Unies pour le relèvement économique de l'Afrique doit se poursuivre.

L'espoir subsiste que nous serons en mesure d'inverser la polarisation Nord-Sud et de relancer le processus d'un dialogue constructif. Il découle de la réalité pratique que tant que les politiques socio-économiques des pays développés resteront incompatibles avec les intérêts des pays en développement, l'objectif d'une croissance soutenue et durable de l'économie mondiale ne sera qu'illusion. Dans les années à venir, des occasions semblables se présenteront qui nous permettront de traduire ces espoirs en réalité tangible - la Conférence de Paris de 1990 sur les pays les moins avancés : la mise au point de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies, la Rencontre de Montréal des ministres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour examiner l'Uruguay Round, à savoir les négociations commerciales multilatérales, en sont quelques exemples. Une importance égale s'attache aux mesures de suivi en vue d'une stratégie de la dette axée sur la croissance liant le service de la dette à la création de conditions viables pour le développement, la convocation d'une conférence internationale sur la monnaie et les finances en vue du développement et des efforts destinés à enliger les transferts défavorables de ressources qui continuent d'appauvrir les pays en développement.

Des trous béants subsistent dans le tissu de la paix mondiale, mais un laborieux processus de reconstitution a commencé. Le rapprochement des deux principales puissances a des répercussions favorables sur une vaste gamme de secteurs-problèmes, jusqu'ici voués à l'usure.

Le cessez-le-feu intervenu dans la guerre irano-iraquienne et la mise en train de négociations politiques directes sous les auspices du secrétaire général permettent d'espérer qu'une entente se fera sur les dispositions de la résolution 598 (1988) du Conseil de sécurité, ouvrant la voie à une solution juste et durable. On perçoit un mouvement positif au Kampuchea à la suite de l'annonce par le Viet Nam du retrait échelonné de ses forces. Les efforts régionaux entrepris par la Rencontre informelle de Djakarta pour mettre fin à l'impasse permettent d'espérer qu'interviendra un règlement politique global fondé sur la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea.

M. Choudhury (Bangladesh)

Le Bangladesh attend avec impatience le moment où nous verrons un Afghanistan neutre, indépendant et non aligné fermement établi. Nous sommes d'ores et déjà témoins du retrait échelonné des troupes étrangères et nous appuyons l'application stricte et effective des autres aspects des Accords de Genève historiques du 14 avril 1988. Ils constituent le préalable essentiel d'un règlement global qui, entre autres, permettrait aux réfugiés afghans de rentrer chez eux dans la sécurité et l'honneur et au peuple afghan d'exercer son droit naturel à déterminer son propre destin et à choisir son propre gouvernement.

Un climat plus réceptif semble régner au Sahara occidental pour ce qui est de la fin du conflit, les parties ayant de concert accepté le Plan de paix présenté conjointement par le Président de l'Organisation de l'unité africaine et le Secrétaire général. Nous espérons que les modalités essentielles relatives au cessez-le-feu et au référendum seront bientôt arrêtées.

Les dirigeants des deux communautés chypriotes ont également convenu de reprendre le dialogue sans préalable et d'essayer de parvenir, d'ici à juin prochain, à un règlement négocié de tous les aspects du problème de Chypre. Nous nous félicitons de cette évolution de la situation tout comme nous nous félicitons des signes de reprise des entretiens entre les deux Corées et du progrès enregistré vers la paix dans la corne de l'Afrique. La volonté des dirigeants du Tchad et de la Libye de résoudre leur différend par des moyens pacifiques marque l'élimination d'une autre zone de grave tension.

Nous trouvons encouragement dans les activités diplomatiques déployées récemment en Afrique australe et en Angola, qui accroissent les perspectives d'une indépendance prochaine pour la Namibie. En tant que membre du Conseil pour la Namibie, il n'est guère besoin que nous répétions notre position qui est toujours la même. Nous avons déjà dit que nous étions prêts à participer directement au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie, pour lequel des plans spéciaux sont déjà en cours d'élaboration, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Il y a donc eu une véritable percée vers la paix. Cependant, de nombreux problèmes restent dans l'impasse et, en apparence, insolubles.

La situation au Moyen-Orient est insupportable. La persistance du statu quo est illégale et nuit à la paix. L'intifada palestinienne en présence d'une répression brutale est le témoignage éclatant d'un rejet absolu. La paix au Moyen-Orient ne peut être garantie que par une solution générale, juste et durable,

M. Choudhury (Bangladesh)

fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Assemblée générale. Le Bangladesh appuie les conditions fondamentales énoncées dans le Plan de paix de 1982 et la décision adoptée au Sommet arabe extraordinaire d'Alger, en juin dernier. Nous appuyons pleinement les efforts faits par le Secrétaire général pour obtenir la convocation d'une conférence internationale de paix avec la participation pleine et indépendante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien.

La tragédie humaine en Afrique du Sud se poursuit en un cycle odieux de résistance, de représailles et d'oppression imposées par le régime brutal de l'apartheid. Ses conséquences destructrices se font sentir au-delà des frontières de l'Afrique du Sud et se manifestent sous la forme d'actes répétés d'agression, de sabotage et de déstabilisation. Les Etats de première ligne, qui en sont les victimes principales, ont besoin d'un appui soutenu pour contrecarrer les effets de l'étranglement économique et de la perturbation politique. Nous nous associons à l'appel lancé en faveur de la mise en liberté de Nelson Mandela en tant que premier pas vers l'inévitable le démantèlement de l'apartheid. Face à l'intransigeance obstinée de l'Afrique du Sud, nous appuyons pleinement l'appel en faveur de sanctions globales et contraignantes contre le régime raciste.

Nous nous réunissons peu après la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. Encore qu'elle ne soit pas parvenue à l'adoption d'un document final par consensus, elle a cependant enregistré un progrès significatif en favorisant une prise de conscience accrue des questions cruciales en jeu et en identifiant les secteurs dans lesquels il est possible d'enregistrer quelque progrès vers un règlement négocié. Cette réunion a été marquée par l'espoir né de la percée historique effectuée dans le domaine de la limitation des armes nucléaires par la signature et l'application du Traité FNI et par l'accord intervenu entre les signataires de rechercher une réduction de 50 % des armes nucléaires stratégiques.

La position du Bangladesh sur ces questions ayant été présentée en détail à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, je me bornerai à en résumer l'essentiel.

L'objectif d'ensemble du désarmement général et complet dans le cadre de négociations globales doit être poursuivi en même temps que les efforts destinés à résoudre les conflits régionaux, à promouvoir le développement socio-économique et à instaurer la confiance entre voisins régionaux.

M. Choudhury (Bangladesh)

Le désarmement est une entreprise commune à tous les Etats, et non pas la responsabilité exclusive des deux plus grandes puissances. C'est la raison pour laquelle nous avons vivement préconisé un élargissement de la composition de la Conférence du désarmement pour qu'elle représente toutes les nuances d'opinion.

De nouveaux progrès en matière de désarmement nucléaire restent un impératif étant donné cette vérité évidente que plus d'armes ne signifient pas plus de sécurité. S'en remettre à la doctrine de la dissuasion est une erreur. S'en remettre au levier nucléaire ne peut que perpétuer une communauté de la peur.

Nous avons rejeté l'option nucléaire et nous avons donc adhéré au Traité sur la non-prolifération nucléaire. Nous appuyons toutes les mesures partielles ou autres qui pourraient favoriser le désarmement et prévenir la diffusion horizontale de la course aux armements, tant quantitativement que qualitativement.

M. Choudhury (Bangladesh)

Les priorités immédiates exigent l'achèvement de la convention interdisant la fabrication et l'emploi des armes chimiques et souligne la nécessité impérieuse d'un traité complet portant interdiction des essais, du contrôle du transfert des armes conventionnelles, surtout dans les situations de conflit, et des moyens de renforcer la vérification, y compris un système intégré et multilatéral de vérification dans le cadre des Nations Unies.

Nous demeurons convaincus que ce qui menace vraiment la paix et la stabilité, ce sont les terribles conséquences de la pauvreté, de la famine et de la misère dans notre monde. Ces problèmes se trouvent encore aggravés par l'affectation de ressources énormes à la destruction plutôt qu'à l'amélioration du bien-être des peuples. On ne saurait minimiser l'impact défavorable de cet arsenal inutile sur l'environnement, tant du point de vue des ressources que des matériaux consacrés à sa fabrication ou des dangereuses conséquences de son emploi. Dans le contexte nucléaire, c'est le contenu de toute la vie sur notre planète qui est menacé.

Nous avons connu une période d'inquiétude où la viabilité même des Nations Unies se trouvait sérieusement mise en cause. Le slogan employé était "l'érosion du multilatéralisme". Cette perte de confiance en les Nations Unies a été attribuée aux raisons les plus diverses, aussi bien politiques qu'administratives ou financières. Les affirmations quant à la prétendue tyrannie de la majorité, les accusations réciproques d'attitudes sclérosées et répétitives, d'illusions dépassées et d'attitudes désuètes et les tentatives de préserver des positions privilégiées sont autant d'éléments qui se sont conjugués pour créer l'image d'un multilatéralisme victime d'une attaque concertée. Depuis lors, il y a eu un réexamen approfondi du fonctionnement et du rôle des Nations Unies. Des réformes concentrées ont été effectuées afin d'accroître l'efficacité administrative et d'arriver à une plus grande rigueur financière. En dehors de cela, des mesures ont été prises pour rationaliser la capacité des Nations Unies de trouver des solutions d'ensemble aux problèmes du développement socio-économique. A notre sens, il convient de poursuivre ce processus dans un esprit pratique et accommodant.

Au moment même où le rôle vital des Nations Unies en matière d'établissement et de maintien de la paix retrouve peu à peu une crédibilité indispensable à l'Organisation mondiale, une nuée de problèmes nouveaux et grandissants se manifestent: stupéfiants, terrorisme, menaces à l'environnement, problèmes qui ne

M. Choudhury (Bangladesh)

respectent pas les frontières internationales et qui soulignent l'actualité et l'importance de l'Organisation. Il s'agit là de problèmes mondiaux appelant des solutions à l'échelle mondiale. Ils ne sauraient être traités isolément. L'avenir affecte dès aujourd'hui le présent à un rythme qui rend obsolètes les valeurs et les perceptions anciennes de même que les notions d'espace et de temps. Ensemble, ils représentent des épreuves nouvelles, ils exigent des perspectives nouvelles et un changement d'optique radical de la part des dirigeants de ce monde.

Les Nations Unies restent le seul centre viable où puissent s'unir les talents, l'intelligence, les connaissances spécialisées partout dans le monde et, surtout, le souci du prochain et la compassion. L'appui donné aux Nations Unies n'est plus un acte de pur idéalisme. Il est devenu une nécessité pratique, une inéluctable réalité. C'est parce qu'il reconnaît ce fait que le Bangladesh accorde toute sa confiance à l'Organisation mondiale.

M. CHARLES (Haïti) : Nous voudrions, avant toute chose, exprimer notre profonde gratitude aux pays de la région pour l'incalculable appui qu'ils nous ont apporté, tant sur le plan moral que diplomatique, au cours de ces dernières semaines. Nous en savons notamment gré à la délégation de Saint-Kitts-et-Nevis et à nos voisins de la vieille île d'Hispaniola, nos frères de la République dominicaine, avec laquelle nous partageons au-delà de la géographie un avenir commun dans la poursuite incessante, pour nos deux peuples, de rêves de paix, de démocratie pluraliste et libérale à visage humain, faite de justice sociale, de liberté et de fraternité.

Il nous est particulièrement agréable, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, d'adresser à M. Dante Caputo nos chaleureuses félicitations et nos vœux de succès à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Nous saluons également le Président sortant, l'Ambassadeur Peter Florin, de la République démocratique allemande, qui a entouré de l'auréole de son prestige joint à ses remarquables talents de modérateur, la conduite de la session écoulée.

Nous sommes enfin heureux de nous associer aux hommages rendus à notre secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour ses efforts en faveur de la paix et de la promotion des idéaux qui consacrent l'Organisation des Nations Unies dans son rôle éminent de conscience de l'humanité.

M. Charles (Haïti)

N'est-elle pas, en effet, la source vivifiante, privilégiée même, des grandes conquêtes des droits de l'homme du XXe siècle? Ne contribue-t-elle pas aussi à seconder la marche de la communauté des nations vers un monde perfectible où le dialogue et la concertation se substituent à la confrontation? En effet, les récents succès obtenus, qui augurent d'une quarante-troisième session de l'Assemblée générale fructueuse, soulignent encore une fois que l'Organisation demeure, aux heures les plus sombres, l'ultime bastion de la souveraineté égale des Etats, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le lieu privilégié, enfin, où s'ancrent les espoirs les plus précieux de l'homme de cette fin de siècle pour un avenir de paix, de justice et de coopération internationale.

Le cours des événements a récemment mis en lumière un net apaisement des tensions dans certaines régions du globe. Néanmoins, nombreux demeurent encore les foyers de crise et les défis qui continuent de préoccuper la communauté internationale.

Le cas le plus frappant et le plus pernicieux est, pour nous, sans conteste, celui de l'Afrique du Sud, où persiste le système d'apartheid. Une fois de plus, nous élevons notre voix pour dire non, mille fois non, à ce régime d'abjection, d'exploitation et de misères infinies. Il est impérieux que tout soit mis en oeuvre pour mettre fin à ce régime inqualifiable et éliminer, du même coup, cette grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

Dans le même ordre d'idées, nous suivons avec le plus grand intérêt le déroulement des pourparlers devant aboutir à la cessation de l'occupation illégale de la Namibie. C'est le moment pour nous de réaffirmer notre solidarité et notre soutien au vaillant peuple namibien qui lutte, sous la direction de la SWAPO, son seul représentant légitime, pour briser le joug odieux de l'oppression coloniale et raciste.

Toujours en Afrique, nous avons été très encouragés par les résultats des négociations qui ont abouti, sous l'égide des Nations Unies, à l'Accord de Genève du 30 août 1988. C'est là, incontestablement, un grand pas dans la bonne direction qu'ont accompli le Maroc et le POLISARIO. Nous ne pouvons que les inciter à poursuivre dans cette voie, persuadés que, la bonne foi des parties et la volonté politique aidant, le peuple du Sahara occidental pourra enfin librement exercer son droit à l'autodétermination.

M. Charles (Haïti)

Au Moyen-Orient, la mise en place du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq et l'ouverture des négociations bilatérales à Genève nous permettent d'espérer que le processus de paix est bien engagé et qu'il aboutira à une solution mutuellement satisfaisante.

D'un autre côté, nous déplorons vivement la vague de violence qui continue de faire tant de victimes dans les territoires occupés. Nous fondons cependant un certain optimisme pour l'avenir sur la perspective d'un dialogue indispensable entre toutes les parties, dialogue susceptible de déboucher enfin sur la mise en oeuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. A ce titre, nous appuyons le principe d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient visant à jeter les bases d'un règlement d'ensemble qui tiendrait simultanément compte du droit inaliénable d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues et des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris celui d'avoir sa patrie.

Pour ce qui est du Liban, nous donnons notre caution à tout ce qui est de nature à y ramener la paix, à commencer par le retrait de toutes les forces étrangères qui constitue un préalable à la restauration du peuple libanais dans sa souveraineté et son intégrité nationale et territoriale.

En Asie du Sud-Est, nous continuons à apporter notre plein appui aux efforts incessants de l'ONU visant à trouver une solution négociée tant dans le cas du Kampuchea que dans celui de l'Afghanistan. Par ailleurs, nous continuons à appeler de nos vœux la réunification de la nation coréenne et apporterons notre soutien à toute démarche pouvant y contribuer de façon pacifique.

La solution aux problèmes de l'Amérique centrale, seuls les peuples de la région en détiennent la clef. C'est là d'ailleurs le sens véritable du Plan Arias, que nous nous félicitons d'appuyer sans réserve, tout en regrettant que le dialogue amorcé n'ait pas encore produit tous les résultats escomptés.

Nous tenons à réaffirmer notre conviction qu'il existe un lien indissociable entre le désarmement et le développement, qui sont les fondements indiscutables de la paix et de la sécurité internationales.

Aujourd'hui, les dépenses occasionnées par les activités de surarmement ne se comptent qu'en milliers de milliards de dollars, même avec l'accord récemment intervenu sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, alors qu'une partie de ces ressources aurait pu être avantageusement réinvestie au service des besoins humains et sociaux, tout en ayant la vertu d'augmenter la sécurité de tous.

M. Charles (Haïti)

La République d'Haïti s'élève contre cette pratique qui consiste à faire des pays du tiers monde les poubelles à déchets toxiques des pays du Nord. Elle s'insurge, avec vigueur, contre cette nouvelle forme d'agression et appuie l'idée d'une convention internationale sur la prohibition et la répression de tels actes.

Enfin, répondant au vœu de l'opinion publique nationale, le Gouvernement de la République d'Haïti entend lutter sans relâche contre le trafic illicite des stupéfiants et est réceptif à toute aide que pourraient lui apporter les pays ayant une certaine expérience dans ce domaine.

Mon pays, classé au nombre des pays les moins avancés, ne peut s'empêcher de constater que, malgré la vigueur de la reprise économique dans les pays industrialisés, le fossé qui sépare le Nord du Sud continue de s'élargir dangereusement. Face à cette situation, on ne peut plus préoccuper, il paraît tout à fait légitime pour nos peuples, producteurs de matières premières, de se demander comment retrouver les conditions d'une croissance soutenue et équilibrée, alors que la chute des cours de leurs produits de base s'accélère d'année en année et que leur dette extérieure hypothèque lourdement leurs exportations et compromet les perspectives d'investissement.

M. Charles (Haïti)

Cela dit, nous sommes persuadés qu'il y a urgence à dynamiser l'aide publique au développement, à la rendre plus accessible.

Nous croyons indispensable, par ailleurs, l'instauration d'un nouvel ordre international qui soit à même de répondre à l'attente des pays défavorisés, par le biais de la démocratisation effective des relations économiques internationales.

Nous considérons enfin que la possibilité doit être donnée aux pays endettés de faire face honorablement, au-delà du service de la dette, aux obligations découlant du contrat social, politique et économique qui lie leurs gouvernements à leurs mandants. Ainsi pourra être valablement pris en compte et assumé, de façon effective, le droit de ceux-ci à ce "minimum de bien-être" dont saint Thomas d'Aquin disait qu'il est "nécessaire pour pratiquer la vertu".

Nous en venons maintenant à la situation de notre pays, au lendemain des événements politiques majeurs dont il a été le théâtre, pour témoigner des espérances que le renouveau démocratique fait naître dans toutes les couches sociales de la population haïtienne.

Le peuple haïtien vient de donner, avec éclat, une nouvelle preuve de son indomptable vocation à la liberté. Il y a deux ans déjà, le 7 février 1986, ce peuple avait clairement signifié au monde la vivacité de son instinct démocratique et son courage à toute épreuve face à un lourd bilan de faillite, une économie en ruines et des structures socio-politiques inadaptées aux défis de cette fin de siècle.

Dans l'enthousiasme d'alors, s'était développé un puissant désir de reconstruction nationale. Ainsi, à travers la Constitution de 1987, était adoptée une nouvelle Charte des droits et libertés, qui définissait les grandes lignes d'un nouveau contrat social et un cadre juridique sur lequel devaient reposer les institutions garantes de la démocratie haïtienne.

Malheureusement, le dur apprentissage de la liberté n'est pas allé sans heurt. De soubresaut en soubresaut, le pays s'est retrouvé plongé dans un climat de violence et de confusion où, soudain, les libertés et les conquêtes réalisées de haute lutte étaient mises en péril.

Dans un tel contexte, la situation économique, déjà précaire, ne pouvait qu'empirer et le malaise social s'accroître. Il devenait, dès lors, manifeste qu'on s'acheminait vers l'effondrement d'un régime incapable de procéder aux réformes attendues et de satisfaire les desiderata des masses urbaines et rurales.

M. Charles (Haïti)

Du fond de l'abîme, l'armée haïtienne, encore une fois, devant le péril national, a répondu, le 17 septembre, à l'appel du pays profond, se donnant pour seule boussole la défense des intérêts supérieurs de la nation et la foi dans la dynamique d'un changement structurel et durable, aux fins d'asseoir définitivement les bases de la démocratie en Haïti.

Ainsi, un nouveau gouvernement s'est formé dans lequel le pays tout entier se reconnaît. Il s'agit d'un gouvernement de consensus, soucieux avant tout du bien public et de la dignité nationale, ayant au plus haut degré la volonté de rassembler, sans exception aucune, tous les courants politiques, toutes les familles spirituelles, tous les Haïtiens de bonne volonté, pour que soit saisie enfin la chance d'instaurer définitivement les bases d'une démocratie véritable, apte à mettre fin à l'instabilité structurelle du pouvoir en Haïti et à prévenir tout retour de la dictature.

La nation ayant retrouvé dès lors son âme et l'Etat son autorité, voilà le nouveau gouvernement, en plein accord avec la volonté populaire, résolument engagé dans la voie des changements nécessaires, visant à amener le peuple, au bout d'une période transitoire, à prendre en main sa destinée, par le biais d'élections enfin libres et honnêtes dans le cadre d'une démocratie représentative, irréversiblement fondée sur la pluralité des partis, le respect des libertés essentielles, l'inviolabilité des droits de la personne humaine et la justice sociale.

A cette fin, la Constitution de 1987, massivement adoptée, sera rétablie avec les changements que la souveraineté populaire jugera bon d'y apporter. Les institutions qu'elle avait identifiées pour assurer le bon fonctionnement de la société haïtienne seront remises en place pour relever un double défi, à savoir la modernisation des structures politiques et la dynamisation de l'économie.

D'ores et déjà, Haïti offre un visage nouveau. En effet, les libertés, que dis-je, toutes les libertés sont garanties. Les partis politiques renaissent. La justice reprend ses droits. Ceux qui ont été forcés de quitter le pays y retournent. Par-dessus tout, et pour la première fois depuis le 7 février 1986, un dialogue démocratique s'est instauré entre toutes les familles politiques et spirituelles et le gouvernement désireux de sceller la réconciliation nationale sans laquelle la bataille de la reconstruction serait, au départ, compromise.

M. Charles (Haïti)

Dans les conditions actuelles, il n'y a de politique possible que celle qui vise à asseoir durablement les bases d'un régime de droit et de liberté tout en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté absolue.

Ces deux démarches sont étroitement liées. Elles demeurent indissociables. A l'évidence, il n'y a pas d'exercice valable des-droits politiques sans la pleine jouissance des droits économiques et sociaux.

Pour cela, nous devons nous attaquer, sans plus tarder, aux grands problèmes auxquels se trouve confrontée l'économie haïtienne et qui appellent des solutions urgentes, à moyen et à long terme.

M. Charles (Haïti)

La dégradation très poussée de l'environnement physique, le fait du déboisement et de l'érosion aggravant le processus de désertification du pays, les déficiences de l'appareil de production et la précarité des revenus notamment en milieu rural, constituent autant de facteurs à l'origine de l'arrêt complet de la croissance économique tandis que le taux d'accroissement démographique se situe autour de 1,5 %.

Il nous faut également insister sur le fait qu'à cause des troubles socio-politiques, vécus au cours de la période 1986-1988, le problème de l'emploi n'a fait que s'accroître, rendant encore plus difficile la situation socio-économique des groupes défavorisés dans un pays enregistrant déjà un niveau de chômage culturel plus qu'alarmant.

Il y a lieu de souligner, de même, le poids des difficultés financières qu'a aggravé sensiblement le gel de l'aide internationale depuis bientôt un an. A cela se sont récemment ajoutés les dégâts matériels considérables causés par le cyclone Gilbert.

En bref, c'est bien en termes de graves et constants reculs sur le plan de la production, de l'emploi, du niveau et de la qualité de la vie que se sont caractérisées les huit dernières années pour Haïti. Et il est à redouter que les années 80 ne constituent définitivement une décennie perdue pour le développement si n'intervient à temps une action énergique, puissamment soutenue par la communauté internationale, en vue d'aider le seul pays moins avancé de l'Amérique à rompre le cercle vicieux du sous-développement. A ce sujet, la déclaration de la Conférence épiscopale d'Haïti sur le sens de l'événement du 17 septembre 1988 le dit sans ambages, et je cite

"Vous, les organisations internationales, nous vous prions instamment de continuer l'aide apportée déjà à ce pays. Mais dans les circonstances présentes, nous vous adressons un appel pressant pour que vous intensifiiez cette aide au développement de notre peuple."

Régime de liberté et de dignité humaine, croissance économique et développement social, voilà les trois termes de l'équation que, dans son Programme d'action, le Gouvernement s'est donné pour objectif de résoudre, dans un climat de difficultés économiques exceptionnelles. C'est pourquoi nous lançons également un appel pressant à toute la communauté internationale, aux pays amis et aux

M. Charles (Haïti)

institutions spécialisées des Nations Unies, pour la mobilisation des ressources nécessaires, propres à favoriser en Haïti le retour à une croissance soutenue après des années de stagnation.

A ce sujet, nous croyons que les propositions et recommandations contenues dans la résolution 39/196 du 17 décembre 1984, au titre du Programme spécial des Nations Unies d'assistance à Haïti, peuvent être actualisées, leur contenu élargi, en vue de permettre au pays de faire face aux problèmes les plus urgents, surmonter ses nombreux handicaps et s'attaquer aux problèmes de structure trop souvent négligés par le passé.

Nous espérons, par dessus tout, que dans le respect et la confiance réciproques, les partenaires d'Haïti oeuvreront à ce plan d'action décisif sur lequel le peuple haïtien s'estime en droit de compter pour atteindre, à l'horizon de l'an 2000, un niveau de développement économique, social et culturel compatible avec les droits fondamentaux de la personne et les exigences de la dignité humaine.

Pour notre part, aucun effort ne sera épargné. c'est d'ailleurs le sens du message du président de la République, S. E. le lieutenant général Prosper Avril qui, lors de l'investiture du Cabinet ministériel, s'exprimait en ces termes et je cite :

"La tâche est immense et ne saurait attendre. Abordons-la sans plus tarder, nous faisant le point d'honneur que l'ampleur des services fournis à la collectivité soit le vrai fondement de notre légitimité. En ce jour, un homme de bonne volonté tend la main vers d'autres hommes de bonne volonté; une chaîne de solidarité doit s'établir, de plus en plus longue, de plus en plus forte, pour qu'Haïti vive, pour qu'Haïti progresse."

M. MBONIMPA (Burundi) Au moment de prendre la parole du haut de cette tribune internationale, l'honneur me revient de transmettre le message de fraternité et les meilleurs vœux de pleins succès que vous adresse S. E. le major Pierre Buyoya, président du Comité militaire pour le salut national et président de la République du Burundi, à l'occasion de cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale de notre organisation.

C'est également pour moi une agréable occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement burundais les plus chaleureuses et sincères félicitations à S. E. M. Dante Caputo, ministre des affaires étrangères de l'Argentine, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, pour la confiance unanime qui leur confie la direction de nos travaux.

M. Mbonimpa (Burundi)

Nous saluons en vous, non seulement un éminent diplomate avisé, très exercé aux multiples et délicates préoccupations actuelles de la communauté internationale, mais encore un fervent défenseur de la solidarité et de la coopération entre les peuples dans un esprit de dignité et d'égalité souveraine.

Je puis vous assurer que ma **délégation** est déterminée à vous apporter tout son concours pour la réussite de votre noble mandat.

Par ailleurs, notre voix se joint à celles des délégations précédentes pour exprimer notre profonde gratitude à S. E. M. Peter Florin qui, en sa qualité de président de la quarante-deuxième session ordinaire, a conduit les multiples travaux de l'Assemblée avec la **compétence**, l'efficacité et le dévouement qui font honneur aux Nations Unies et à son pays, la République démocratique allemande.

Nous rendons hommage à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation pour les efforts constants et inlassables qu'il n'a cessé de **déployer** au service de la communauté internationale et pour les succès éclatants qui s'inscrivent à son actif et à celui de notre organisation durant l'année sous examen.

M. Mbonimpa (Burundi)

Avant de livrer aux délégués le point de vue de mon pays sur quelques-uns des sujets à l'ordre du jour soumis aux présentes assises pour délibération, qu'il me soit permis d'exposer brièvement la situation qui prévaut au Burundi depuis l'avènement de la troisième République le 3 septembre 1987. J'en profiterai surtout pour vous apporter quelques informations sur les pénibles événements qui ont endeuillé deux de nos communes situées dans le nord du Burundi, et qui ont failli ébranler dans ses fondements mêmes la stabilité du tissu social de mon pays.

Les tristes événements qui viennent de secouer le Burundi ont été portés à la connaissance de l'opinion internationale dans des versions on ne peut plus fantaisistes par une certaine presse qui raffole du sensationnel, et le plus souvent dans la ligne tracée par les auteurs de ces forfaits. Je tiens donc à faire la lumière sur ces événements pour que chacun en ait la vision la plus claire possible et qu'en fin de compte la communauté internationale prenne conscience de la désinformation coupable dont elle a été l'objet.

Tout a commencé dans la commune de Marangara, dans la province de Ngozi, où la population abusée s'est soulevée, armée de lances et de machettes pour se défendre contre un ennemi inexistant et refusant de rentrer chez elle sous prétexte qu'elle risquait de se faire tuer.

Dpuis quelques mois, les autorités provinciales avaient remarqué la prolifération d'écrits séditeux et d'enregistrements sur cassettes incitant à la haine raciale, distribués avec une rare assiduité par des groupuscules de réfugiés burundais venus de l'extérieur. Cette littérature subversive faisait croire à l'imminence d'un massacre dirigé contre ces paisibles paysans, et tentait de pousser ces derniers à prendre les devants pour gagner de vitesse l'ennemi imaginaire.

Il est établi aujourd'hui que ces activistes agités avaient pour objectif de semer la confusion, de tromper la vigilance du gouvernement et de déclencher une guerre à coloration ethnique, avec pour mission d'étendre la désolation sur tout le territoire national.

Informées de cette situation explosive et de ces plans criminels, les autorités administratives ont cherché, dans un premier temps, à en comprendre les raisons, et, dans une deuxième phase, à calmer la population en lui montrant clairement que la guerre civile n'existait pas et que le pays était calme. La

M. Mbonimpa (Burundi)

population s'est vite rendu compte qu'elle avait été manipulée. Elle a restauré les voies d'accès qu'elle avait préventivement coupées et a paisiblement regagné son domicile.

Tout s'est passé de manière très pacifique. Et dans son esprit de tolérance, le gouvernement n'a pas cherché à réprimer les auteurs de cette agitation. On s'accordait à croire que les éléments égarés reviendraient à la raison car les idées tordues qu'ils véhiculaient seraient vite battues en brèche par le dialogue et la persuasion. Hélas, au moment où le gouvernement commençait à se féliciter de ce retour à la normale, il a assisté en date du 14 août 1988 à une éruption de violence dans la commune voisine de Ntega dans la province contiguë de Kirundo.

Cette fois, tirant les leçons de l'échec dû au refus des paysans de croire aux mensonges, les organisateurs ont eux-mêmes passé aux actes en déclenchant le mouvement de massacre. On connaît la suite.

Abondamment drogués, armés de machettes, de lances et de gourdins, ils se sont livrés à un véritable bain de sang, massacrant hommes, femmes, enfants et vieillards. Pour marquer le caractère radical de leurs forfaits, ils ont brûlé maisons et cultures dans les champs et fauché le bétail.

Au début, les auteurs de ces horreurs s'attaquaient sélectivement aux populations de l'ethnie Tutsi et à leurs biens. Par la suite, ils ont exécuté tous ceux de leur ethnie qui refusaient de se livrer au massacre.

Non satisfaits de leurs forfaits dans la commune de Ntega, les hordes d'assassins ont étendu les scènes d'horreurs et de tueries à la commune voisine de Marangara. Là aussi, après avoir réduit la résistance qui avait été organisée spontanément par la population locale, toutes ethnies confondues, les rebelles se sont livrés aux mêmes atrocités, éliminant sur leur passage toute vie humaine, incendiant maisons, caféiers, bananeraies et boisements.

Devant cette violence inouïe et l'importance des pertes en vies humaines, le gouvernement a été obligé de faire intervenir l'armée pour arrêter les massacres et protéger les populations. Les forces armées ont rétabli l'ordre en trois jours et dans la plus grande discipline.

Nous saisissons cette occasion pour démentir les allégations d'une certaine presse sur le rôle de l'armée burundaise et réaffirmer à l'opinion internationale qu'à partir du 20 août 1988, la situation était parfaitement maîtrisée dans les

M. Mbonimpa (Burundi)

deux communes troublées et que le calme régnait sur le reste du territoire burundais.

Malgré cette efficacité de l'armée à arrêter les tueries, le Burundi n'a pas manqué de déplorer des dégâts matériels et humains importants.

En ce laps de temps, 5 000 personnes y ont laissé leur vie et les dommages matériels sont estimés à 20 millions de dollars américains. Peu de blessés ont survécu à ces tueries tandis qu'un nombre élevé de rescapés ont fui vers le Rwanda et les communes environnantes du Burundi, laissant derrière eux la misère et la désolation, dans une région naguère la plus riche et la plus active du pays.

Tels ont été les tristes faits qui ont endeuillé le Burundi et sur lesquels le gouvernement a pratiqué une politique de transparence dès le début des événements.

A cet effet, il a informé régulièrement les représentants des pays et organismes internationaux résidant à Bujumbura; il a invité la délégation du Haut Commissariat pour les réfugiés, les diplomates et les journalistes étrangers à visiter les régions troublées, et ceux qui ont cherché à se rendre compte des réalités sur le terrain ont été autorisés à le faire. Le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine a été convié à effectuer une mission d'information au Burundi tandis qu'une mission de la Banque mondiale séjourne dans notre pays. C'est aussi dans cet esprit que le Secrétaire général des Nations Unies, s'il le juge nécessaire, peut à tout moment envoyer une mission d'information au Burundi.

Pour faire face au drame de Ntega et de Marangara, un grand élan de solidarité nationale s'est manifesté spontanément et a permis au gouvernement d'apporter les premiers secours aux populations sinistrées.

M. Mbonimpa (Burundi)

Je saisis cette occasion pour remercier, au nom du Gouvernement et du peuple burundais, les pays et les organisations amis qui ont déjà accordé généreusement à mon pays une assistance d'urgence et pour réitérer la demande d'aide humanitaire adressée par mon gouvernement à la communauté internationale.

Au-delà de ces pertes matérielles et en vies humaines, les événements de Ntega et Marangara auront constitué une fois de plus une menace de destruction du solide tissu social qui avait toujours caractérisé la société burundaise.

L'existence d'un antagonisme ethnique au Burundi est un phénomène récent. Il est né de rivalités sociopolitiques entre les élites hutu et tutsi qui se sont partagé le pouvoir après l'indépendance en 1962. Par la suite, il s'est exacerbé au point de générer périodiquement des troubles sanglants dont les médias internationaux fournissent des explications souvent très péremptoires, encourageant de la sorte les exigences de groupes extrémistes et rendant tout dialogue serein presque impossible.

A ce sujet, il convient de relever le fait que de toutes les voix qui se sont exprimées à l'occasion des derniers événements du Burundi, aucune n'a condamné l'action de ces rebelles qui ont massacré des populations innocentes. Beaucoup de reportages et même certaines déclarations officielles soutiennent la thèse suivante : "Ces rebelles qui tuent cherchent le pouvoir; accédez à leurs demandes et il n'y aura plus de violence au Burundi". Quelle que soit la justesse des revendications, rien ne peut légitimer la mort de populations innocentes. Céder au chantage des terroristes serait compromettre à jamais la recherche des solutions par des voies pacifiques.

Nous remarquons que la conscience d'une appartenance ethnique, séculaire au Burundi, ne constituait pas un sujet conflictuel connu dans nos traditions orales précoloniales. Sous le régime politique d'avant la colonisation, les familles royales régnantes mettaient les deux principales ethnies à contribution dans la direction des affaires du pays. Le régime colonial, dans sa recherche d'une meilleure efficacité du système de l'administration indirecte, opta pour une accentuation très poussée des clivages ethniques en spécialisant chacune dans des rôles déterminés et hiérarchisés. Ce système de modernisation du régime politique indigène élimina les Hutu de la direction des affaires du pays.*

* M. Moushoutas (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

M. Mbonimpa (Burundi)

Voici, à ce sujet, ce qu'écrit Jean-Paul Marroy, ancien gouverneur général du Rwanda-Burundi, dans son livre "Burundi" :

"Il faut éviter de simplifier les jugements en parlant de Tutsi dominants et oppresseurs et de Hutu dominés et opprimés. Dans ce Burundi agricole, enclavé et surpeuplé, on voyait se dresser face à face deux grands groupes, Tutsi et Hutu mélangés - menés par des Baganwa dynamiques."

Plus loin, l'auteur poursuit, en parlant de l'administration coloniale:

"Le programme politique prônant le raffermissement de l'autorité du Mwami et des grands chefs élimina malencontreusement de nombreux chefs hutu par la suppression des petites chefferies."

Vers les années 1957-1958, lorsque le mouvement pour l'indépendance a soufflé largement sur l'Afrique, et en particulier au Burundi, les agents coloniaux ont opéré une volte-face et ont cherché une alliance avec les éléments extrémistes hutus afin de contrecarrer le nationalisme des jeunes cadres nationaux, forcément à majorité tutsi.

Ils ont provoqué et financé une multitude de partis, fondés pour la plupart sur l'idéologie tribale et ayant pour finalité de s'opposer au seul Parti uprona qui réclamait l'indépendance immédiate. Ceux qui vivaient au Burundi à cette époque se rappelleront les nombreux tracts largués par des avions fournis par les agents coloniaux et portant, entre autres slogans, "Bwengebuke Na Rugorihenda", ce qui signifie littéralement "Les hommes bêtes et les gens malins". Ces deux qualificatifs s'adressaient respectivement aux Hutu et aux Tutsi.

Les Tutsi étaient qualifiés de "nilo-hamitiques" et de "seigneurs", tandis que les Hutu de "nègres-Bantous" et de "serfs"; toute une littérature pseudo-scientifique était développée sur la taille des uns et des autres.

Cette idéologie, aidée par l'ambition de remplacer les agents coloniaux aux arènes du pouvoir, finit par gagner des éléments extrémistes d'une composante de l'élite burundaise, au point de croire qu'ils appartiennent à une autre race et qu'ils doivent accéder au pouvoir par l'extermination de l'autre ethnie.

Telle est l'idéologie véhiculée par les détracteurs de l'unité nationale, en particulier les activistes, réfugiés à l'étranger, qui se refusent toujours à regagner le pays pour participer à sa construction, malgré l'appel et les garanties de sécurité et d'emploi que leur offre la troisième République.

M. Mbonimpa (Burundi)

Ce sont ces mêmes terroristes qui sont les commanditaires des événements de Ntega et Marangara et les preuves sont patentes. Ils s'étaient depuis un certain temps infiltrés au Burundi, spécialement dans les communes limitrophes, pour prêcher la haine et le génocide, au moyen notamment de tracts, cassettes et réunions clandestines.

La motivation de ces égarés de la société burundaise est évidente. Leur souci consiste à faire échec à la politique d'unité nationale, de justice sociale, de démocratie et de progrès mise en place par les autorités de la troisième République sous la haute direction de S. E. le major Pierre Buyoya, Président du Comité militaire pour le salut national et président de la République.

Une telle politique, dont l'honneur m'échoit de vous tracer les grandes lignes ci-après, était de nature à leur ôter définitivement l'audience à l'intérieur du pays et à faire tarir les fonds généreusement prodigués soi-disant pour servir une bonne cause, celle d'une "majorité opprimée" qui se libère d'une "minorité d'opresseurs", ou de "seigneurs". Quiconque connaît la réalité burundaise peut témoigner que notre pays ignore une telle stratification sociale.

En politique intérieure, le Gouvernement de la troisième République mène depuis le 3 septembre 1987 une politique de concertation et de dialogue sur tous les problèmes du pays.

Dans ce cadre, la question d'unité nationale est largement débattue dans les réunions du parti et au cours des tournées que les autorités de la troisième République, le Président de la République en tête, effectuent régulièrement dans les provinces, les communes et sur les collines du pays. De nombreux cadres nationaux ont été nommés à des postes de responsabilité, à l'administration et au parti, sans distinction aucune d'appartenance ethnique.

Afin de renforcer cette unité nationale, le comité militaire pour le salut national vient de mettre sur pied une commission nationale chargée de mener une réflexion approfondie sur les voies et moyens de renforcer l'unité nationale.

Elle est composée de personnalités choisies pour leur patriotisme et l'intégrité qui représentent tous les secteurs de la vie nationale au Burundi.

M. Mbonimpa (Burundi)

Les prisonniers politiques ont été libérés dès le lendemain de l'avènement de la troisième République tandis que le conflit Eglise-Etat a trouvé des solutions satisfaisantes. C'est ainsi que la liberté de culte a été restaurée, que des religieux expulsés sous la deuxième République ont été autorisés à revenir au Burundi et que les séminaires et les biens réquisitionnés ont été restitués à l'Eglise. Le Parti de l'union pour le progrès national (UPRONA), qui est depuis longtemps le creuset de l'unité nationale, a été restructuré pour servir de cadre idéal à l'exercice de la démocratie au Burundi. Des élections au suffrage universel et secret ont déjà été organisées avec succès pour mettre en place les organes de base du parti, et ce processus démocratique devrait s'étendre aux plus hautes instances du Parti et de l'administration.

En politique étrangère, le Gouvernement de la troisième République, fidèle à ses principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, de coopération internationale, de non-alignement et de soutien aux mouvements de libération, mène également une politique de clarté, de confiance et de concertation permanente. A ce titre, les autorités de la troisième République ont rapidement normalisé leurs rapports avec tous les pays voisins et entretiennent des relations d'amitié et de coopération dépourvues de suspicion et de toute autre entrave psychologique avec les autres pays et organisations amis.

En matière économique et sociale, la troisième République a accordé la priorité au développement du secteur rural où vivent 90 % de la population burundaise. C'est à ce titre que le cinquième plan quinquennal de développement socio-économique privilégie les ministères de l'agriculture et du développement rural et que des efforts soutenus sont fournis pour développer des infrastructures sociales telles que les écoles, les centres de santé et les adductions d'eau potable.

Dès l'avènement de la troisième République, la démarche du Président de la République et de son gouvernement a été constante : reconnaître les problèmes d'abord, les proposer au débat dans la concertation ensuite, mettre enfin en oeuvre les solutions proposées et susciter l'engagement de tous pour le succès. Les problèmes burundais doivent trouver des réponses chez nous, parmi nous.

M. Mbonimpa (Burundi)

En procédant à l'ouverture officielle des travaux de la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale, S. E. le Président de la République du Burundi a dit :

• S'il y a un service que les étrangers peuvent rendre dans la solution des problèmes du Burundi, c'est de le connaître en profondeur : interroger les hommes et les faits, observer les phénomènes, étudier l'histoire, voilà la démarche nécessaire qui s'impose à quiconque veut juger et témoigner dans le respect de la vérité."

Parlant du récent drame, il poursuivait :

"Nous sommes capables de remonter le courant, nous sommes capables de transformer nos infirmités passées en atouts pour susciter la solidarité et la fraternité là où régnaient la suspicion et la haine."

Nous accueillons les sages conseils des amis mais nous refusons à qui que ce soit le droit de régler les affaires du Burundi en dehors des principaux concernés, c'est-à-dire les Burundais.

Nous ne croyons pas à l'efficacité des solutions qui seraient imposées de l'extérieur, quelle que soit l'importance du groupe de pays et d'organisations dont elles émaneraient. Tous ceux qui préconisent des sanctions ou des pressions de tout genre contre le Gouvernement du Burundi devraient savoir que leurs démarches vont à l'encontre de la politique de réconciliation nationale prônée par le Président de la République et son gouvernement. Ces sanctions, si elles étaient appliquées, frapperaient indistinctement les populations du Burundi et compromettraient sérieusement la paix, non seulement au Burundi mais aussi dans l'ensemble des pays des grands lacs.

Malgré cette situation conjoncturelle troublée que vient de connaître mon pays, le Burundi reste aussi sensible et préoccupé par les multiples problèmes qui menacent la paix et la sécurité internationales. En effet, la peur d'une catastrophe nucléaire, les ravages causés par les conflits armés de par le monde, l'oppression coloniale, la ségrégation raciale, la situation économique mondiale déplorable sont autant de préoccupations cruciales qui ébranlent le monde actuel.

La République du Burundi suit avec une attention soutenue tous les efforts déployés par la communauté internationale dans la voie de la préservation de la paix et de la sécurité entre les peuples.

M. Mbonimpa (Burundi)

Elle se félicite tout particulièrement du souci de plus en plus vif des deux superpuissances de placer la question de la prévention d'une hécatombe nucléaire au premier plan de leurs préoccupations.

Elle apprécie au plus haut point leur ferme volonté d'engager depuis ces quelques dernières années un dialogue suivi et constructif qui a conduit récemment à la ratification à Moscou de l'Accord sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires et de courte portée.

Il s'agit là d'un résultat politique d'une importance vitale pour autant qu'il puisse contribuer réellement à donner une nouvelle impulsion au processus du désarmement et de la coopération en matière de sécurité internationale. Cependant, tant que la responsabilité de toutes les nations du monde ne sera pas engagée collectivement et individuellement pour l'aboutissement de cette grande et noble épreuve que constitue le désarmement sous toutes ses dimensions, nous serons toujours enclins à mettre en doute l'efficacité et la valeur des initiatives prises en vue de prévenir la course effrénée aux armements qui risquerait de menacer l'humanité, soit par cynisme, soit par erreur ou accident tragique, selon le hasard des événements.

Nous estimons que le processus de désarmement multilatéral qui est hautement souhaitable, présenterait un certain nombre d'avantages. D'une manière générale, il permettrait sans aucun doute d'examiner objectivement les différents aspects du problème. Il inciterait du même coup à modifier la perception que se font du désarmement des Etats dotés d'arsenaux nucléaires ainsi que la place qu'occupe cette question dans l'échelle des priorités de ces mêmes Etats.

Dans ce cadre, il y a lieu de se réjouir de la convocation et de la tenue au mois de juin dernier, de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Cette troisième session extraordinaire aura eu, entre autres, le mérite de réaffirmer que la paix et la sécurité internationales ne sauraient nullement être tributaires des relations entre deux Etats seulement, quelle que soit leur puissance, mais qu'elles concernent également tous les Etats membres des Nations Unies.

Sur le plan régional, nous avons apprécié les efforts conjugués pour mettre fin aux conflits armés qui déchirent depuis des années de nombreux pays du tiers monde.

M. Mbonimpa (Burundi)

A cet égard, la République du Burundi s'est réjouie de la signature à Genève, le 14 avril 1988, des accords de règlement de la situation concernant l'Afghanistan. Nous tenons à rendre ici hommage à M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, pour les efforts patients et fructueux qu'il a déployés dans la recherche de ce règlement pacifique de la situation critique qui prévalait dans ce pays. Ceci a naturellement été rendu possible grâce à la flexibilité dont ont fait preuve les principales parties au conflit.

Elle formule par ailleurs ses profonds sentiments de solidarité à tous les pays de la ligne de front qui ne ménagent aucun effort pour apporter, au prix d'énormes sacrifices, tout l'appui nécessaire au peuple opprimé, exploité et dépossédé par le régime raciste d'apartheid de l'Afrique du Sud.

Toujours en ce qui concerne l'Afrique australe, nous portons un intérêt particulier aux négociations qui ont déjà commencé entre la République populaire d'Angola, les Etats-Unis d'Amérique, Cuba et l'Afrique du Sud. Ces négociations quadripartites entre Angolais, Américains, Cubains et Sud-Africains pourraient aboutir à un processus visant à instaurer la paix dans cette partie de l'Afrique.

Pour la République du Burundi, l'indépendance de la Namibie ne saurait être subordonnée à aucune condition contraire aux aspirations des populations concernées par l'autodétermination, telles qu'elles sont exprimées par la South West Africa People's Organization (SWAPO), seul représentant authentique du peuple namibien.

C'est pourquoi nous invitons vivement une fois de plus les alliés de Pretoria à se convaincre de la nécessité impérieuse de faire appliquer sans plus tarder la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité concernant l'accession de la Namibie à l'indépendance.

C'est avec les mêmes sentiments de sympathie et de solidarité avec tous les mouvements de libération authentiques que notre délégation nourrit le ferme espoir de voir le peuple sahraoui pouvoir exercer dans un proche avenir ses droits inaliénables à l'autodétermination.

Le Burundi salue également très chaleureusement l'engagement pris par la République islamique d'Iran, au mois de juillet dernier, d'accepter officiellement la résolution 598 (1981) du Conseil de sécurité qui constitue un plan de paix pour les deux Etats en conflit armé depuis des années dans la guerre du Golfe. Il tire satisfaction par ailleurs de l'ouverture des négociations directes entre l'Iran et l'Iraq pour mettre fin aux hostilités qui opposent deux peuples frères.

M. Mbonimpa (Burundi)

Pour le cas de l'Asie du Sud-Est, nous appuyons tous les efforts pacifiques ~~déployés~~ actuellement dans le sens d'un retour à une situation normale au Kampuchea répondant aux aspirations profondes du peuple concerné. Nous nous réjouissons par ailleurs de l'existence d'une volonté politique commune des ~~dirigeants~~ du nord et du sud de la Corée pour parvenir à des solutions pacifiquement négociées devant, à terme, conduire inéluctablement à la réunification de la nation ~~coréenne~~.

S'agissant du Moyen-Orient, nous demeurons fermement ~~convainc~~ que le règlement du conflit dans la ~~région~~ du Moyen-Orient ne pourra intervenir ~~que~~ dans le seul cadre fixé par les deux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, afin que le peuple ~~palestinien~~ retrouve son droit à une patrie.

Quant à l'Amérique latine, notre voeu est que les peuples de ~~cette~~ région retrouvent l'entente nécessaire à l'établissement de la stabilité et de la paix conformément à la volonté politique exprimée dans l'Accord signé au Guatemala par les cinq présidents de l'Amérique centrale en août 1987.

Beaucoup d'orateurs qui nous ont précédés à cette tribune ont souligné les dangers de la situation économique actuelle.

En effet, depuis les années 70, les pays du tiers monde ont été contraints de recourir constamment à des emprunts ~~extérieurs~~ aux fins de faire face à leurs déficits budgétaires devenus de plus en plus importants. Or, il apparaît de toute évidence que les ~~emprunts~~ contractés sur les marchés internationaux et auprès des institutions financières diverses ont fini par placer les pays bénéficiaires sous la dépendance, d'abord imperceptible, ensuite très serrée, des organismes créanciers. L'aspect le plus troublant de cette dépendance réside dans les obligations à longue échéance souvent très chères ~~en termes de contrôle~~ politique et économique.

Nous sommes pleinement conscients qu'il y a déjà eu des propositions et des initiatives ~~pour~~ surmonter les graves ~~problèmes~~ de l'endettement qui paralysent beaucoup les pays du tiers monde. Mais toutes ces actions nous paraissent encore fort limitées tant pour les programmes d'ajustement structurels, le Programme d'action des Nations Unies pour l'Afrique, la coopération Nord-Sud, que ~~pour~~ les politiques d'intégration ~~économique~~ régionale.

C'est pourquoi ma délégation lance à nouveau un appel pressant à l'Organisation des Nations Unies en vue d'examiner en profondeur la ~~question~~ concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

M. Mbonimpa (Burundi)

Notre vœu légitime est que les transactions économiques internationales puissent se faire dans un processus pouvant générer pour les pays en développement des capitaux pour les investissements. Ces derniers permettront alors de former et de produire la main-d'œuvre compétente, la technologie ainsi que les biens d'équipement dont ces pays ont actuellement besoin pour faire face à l'extrême pauvreté de leurs populations.

Un problème nouveau de l'environnement est venu s'ajouter aux autres questions qui préoccupent la communauté internationale. Il s'agit des exportations de déchets toxiques vers les régions du tiers monde en général, et en Afrique subsaharienne en particulier. Par millions de tonnes, des sociétés occidentales proposent à des pays de la région leurs déchets toxiques en contrepartie d'un prix dérisoire. Les dangers de mort immédiats que présentent ces spéculations pour les vies humaines, animales et végétales ainsi que les conséquences fâcheuses à long terme pour les générations futures des régions concernées ne font aucun doute.

Nous attirons donc vivement l'attention de toutes les institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour qu'elles continuent de jouer pleinement leur noble rôle bien connu dans la sensibilisation et la conscientisation de l'opinion publique internationale sur les problèmes de l'environnement, mais aussi dans la recherche concertée et urgente des mesures applicables et vérifiables concernant les réglementations internationales relatives à ce grave problème des exportations de déchets industriels.

Le succès de cette tâche suppose naturellement l'engagement unanime de toutes les nations du monde de combattre collectivement et individuellement la pollution de la nature au même titre que les autres fléaux actuels que sont la guerre, le terrorisme, la faim, les maladies, la misère et l'ignorance.

Nous souhaitons, en d'autres termes, une volonté collective qui puisse promouvoir la construction d'un monde où régneraient la paix, la justice et la sécurité.

M. ADOURI (Congo) : Le Gouvernement congolais se trouve actuellement engagé dans un processus de négociation **ayant** pour objectif le **règlement** de la question de Namibie et l'instauration de la **paix** en **Afrique** australe. C'est un moment historique, dont le monde entier attend qu'il puisse déboucher sur une ère nouvelle pour les peuples concernés et l'ensemble de la **communauté** internationale.

En accédant à cette illustre tribune, je ressens dès lors profondément le grand honneur que les plus hautes autorités de mon **pays** m'ont fait en me prescrivant de prendre en leur nom la parole devant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

S'il est dans la nature des nations de concevoir de grands desseins, cette exigence mémorable, qui par conséquent n'est pas née avec l'Organisation des Nations Unies, **mais** qui, avec elle, a trouvé une expression satisfaisante, **connaît** aujourd'hui ses **moments** les plus exaltants.

Loin **des** outrages, des menaces, et après le cataclysme d'une guerre totale et mondiale, l'ONU a réussi à maintenir ce **qui** apparaît bien **comme** le but de ses buts : la recherche et le maintien de la **paix** internationale.

Il est réjouissant de **savoir** que cet **objectif** aura été atteint pendant 43 ans, **préservant** ainsi l'humanité entière de l'anéantissement atomique. Cette année 1988, l'Organisation des Nations Unies porte cependant plus **particulièrement** en elle une magnifique espérance vers laquelle **regardent**, confiantes et réconfortées, toutes les nations, et qui offre à l'Organisation de nouvelles possibilités d'action constructive.

A lire en effet le Secrétaire général, M. Javier perez de Cuéllar, à qui ma délégation exprime sa gratitude et rend hommage pour sa disponibilité et sa persévérance dans le domaine de la paix et **de** la sécurité internationales, les principaux organes de l'ONU ont fonctionné de plus en **plus** comme l'entendait la Charte. Jamais encore peut-être, remarque-t-il, le Conseil de sécurité et le Secrétaire **général** n'ont travaillé autant en plus étroite collaboration.

C'est que les événements des derniers mois, sur lesquels nous tenons pour nécessaire de témoigner de l'appréciation de la République populaire du Congo et de ce que notre pays veut pour **demain**, ont mis en exerque le potentiel de l'Organisation des Nations Unies et la validité des espoirs que les peuples du **monde** entier mettent en l'Organisation et en le multilatéralisme.

M. Adouki (Congo)

Qu'il me soit permis auparavant de présenter au Président les félicitations très chaleureuses de la délégation de mon pays à la quarante-troisième session. L'Argentine qui, grâce à ses qualités remarquables et ses hautes fonctions diplomatiques, a accédé ces derniers temps à la place éminente qu'elle occupe en Amérique latine, appartient, comme mon pays, le Congo, au Mouvement des pays non alignés. J'observe par exemple que nos deux pays ont récemment pris une part active au succès de la première Conférence des Etats de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud tenue à Rio de Janeiro. Ma délégation dès lors ne peut que se réjouir de le voir présider la quarante-troisième session de l'Assemblée générale qui examinera, entre autres, les conclusions des travaux de cette conférence.

Au camarade Peter Florin, président de la quarante-deuxième session, son distingué prédécesseur, je voudrais exprimer notre sincère gratitude pour la façon compétente dont il a dirigé l'Assemblée générale.

Le peuple de la République populaire du Congo a éprouvé, comme l'ensemble des peuples du monde attachés à la paix, un sentiment de fierté légitime en apprenant que le comité Nobel a décidé le mois dernier de décerner le prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies.

Je voudrais ici me souvenir, puis rappeler avec satisfaction que la République populaire du Congo occupait il y a quelques mois un siège non permanent au Conseil de sécurité, contribuant directement, à ce poste privilégié, à l'accomplissement des tâches de l'organe le plus prestigieux des Nations Unies, et dont on mesure les responsabilités combien particulières dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Congo est par conséquent pleinement conscient de l'hommage mérité ainsi rendu par le comité Nobel à ces femmes et à ces hommes, gardiens de la paix, à leur courage téméraire qui, sur des théâtres variés d'opérations à travers le monde, souvent dangereux, œuvrent pour la cause de la paix.

Ce prix, de la plus haute distinction, encourage le Secrétaire général des Nations Unies dans son attitude constante d'inlassable patience et d'efforts d'une densité, aujourd'hui rarement égalée, en faveur de la paix, notamment dans le golfe Persique, en Afghanistan, au Sahara occidental, en Namibie.

M. Adouki (Congo)

Comment ma délégation ne rendrait-elle pas une fois encore hommage au Secrétaire général M. Javier pérez de Cuéllar pour ces réalisations qui consolident l'Organisation des Nations Unies et son rôle de paix? Il est réconfortant de voir désormais étroitement associé le nom de l'Organisation au règlement de conflits complexes, naguère figés. La plupart des négociations significatives à cet égard ont vu le jour au sein de l'ONU ou par son truchement.

sans aucun doute de nombreux foyers de tension persistent-ils dans le monde. De lourds tributs de morts, de destructions et d'atrocités de toutes sortes, continuent d'être payés notamment dans les territoires arabes occupés, au Liban, en Afrique du Sud ou encore en Amérique latine où les Accords d'Esquipulas II, malgré l'action des Groupes de Contadora et de Lima, subissent les pires épreuves alors qu'il est indispensable de les respecter et de les appliquer.

Dans le cas de l'Afrique du Sud, pays toujours gouverné par l'absurdité et demeuré sous la férule d'une minorité d'hommes laudateurs du régime odieux de l'apartheid et de lois iniques, la majorité noire de la population continue, au milieu de la répression la plus féroce, aggravée par l'état d'urgence, à chercher courageusement sa voie, à lutter.

L'occupation militaire et illégale de la Namibie par des troupes étrangères sud-africaines n'a pas cessé. Elle fait obstacle depuis 10 années à l'application urgente et inconditionnelle du plan de paix de l'ONU contenu dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et qui doit conduire la Namibie à l'indépendance.

Voilà qui illustre combien en maints endroits dans le monde l'exercice de la démocratie et la jouissance des droits fondamentaux de l'homme se trouvent encore gravement mis en échec par des pouvoirs et des pratiques dictatoriaux. De plus, les politiques d'affrontement n'ont pas disparu. A l'épreuve de la réalité politique, nous avons appris qu'on ne change pas la nature des choses en s'employant à rappeler les principes, mais en en obtenant l'intégration dans la vie pratique.

Et cependant, aujourd'hui, la situation internationale reflète bien des changements importants, des signes de détente.

Le dialogue instauré entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique et les accords auxquels les deux superpuissances sont parvenues, ont généré, aidés en cela par la volonté résolue en faveur de la paix des peuples du monde entier, ce climat de détente indispensable.

M. Adouki (Congo)

L'Organisation des Nations Unies, tirant le meilleur parti de l'amélioration de ces relations, a impulsé de nouvelles possibilités pour son action. Aussi, grâce à ces moments exquis d'embellie diplomatique, le processus de règlement de différents conflits locaux ou régionaux s'est-il confirmé.

En fait, à titre d'exemple, les armes se sont réellement tues entre l'Iran et l'Iraq. Le Congo se réjouit de ce que ces deux pays, qui comptent parmi les membres éminents du Mouvement des pays non alignés, ont accepté, sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, d'engager des pourparlers directs.

Il résulte de l'exercice assurément laborieux auquel les parties se sont employées pas plus tard que la semaine dernière à New York, que les chances de l'établissement d'une paix durable sont sérieuses et que les possibilités de reconstruction deviennent plus proches.

Ce succès est de portée considérable pour la région. Il honore les parties, les parties concernées que mon pays invite à persévérer dans cet élan et à continuer à coopérer étroitement avec le Secrétaire général de l'ONU. Comme le cessez-le-feu acquis le 20 août dernier, les progrès enregistrés récompensent également les efforts soutenus de l'ONU dont la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, que la délégation congolaise connaît bien pour en avoir assuré, en son temps, l'adoption en tant que membre du Conseil de sécurité, cette résolution 598 (1987) donc, a offert la base des négociations actuelles. Une fois encore, je voudrais souligner le rôle de médiateur avisé joué par le Secrétaire général dans ce processus de règlement du conflit Iran-Iraq.

Le cours des événements en ce qui concerne la situation en Afghanistan est également prometteur. Les troupes alliées se sont effectivement retirées de ce pays, conformément aux Accords de Genève d'avril dernier. Mon pays a salué ces accords comme une contribution à la paix et un pas décisif vers une solution qui permettra à tous les Afghans d'exercer leur droit à l'autodétermination. Le Secrétaire général souligne, à juste titre, à propos des Accords de Genève, que c'est la première fois que les deux Etats les plus puissants de la planète se sont portés garants d'un accord négocié sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.

M. Adouki (Congo)

Ailleurs le sentiment **partagé** sur les situations de conflits armés retient **généralement** que l'intensité des affrontements a diminué. La **possibilité** d'apporter des solutions de **paix** aux **régions** ainsi troublées s'est considérablement renforcée.

Les perspectives d'un **règlement** au Sud-Est asiatique, en particulier au Kampuchea, ont recueilli ces derniers mois les bienfaits de nombre d'initiatives, dont les récents pourparlers en Indonésie. Ces efforts diplomatiques devraient déboucher sur l'établissement d'institutions dotées d'une représentation nationale la plus large possible.

L'on a **enregistré** autant d'efforts diplomatiques tendus **vers** la recherche des points de **convergence** sur la question de **Chypre**. Les bons offices du secrétaire général en vertu d'un mandat du Conseil de sécurité commencent à susciter des réactions plutôt favorables. **Mon** pays encourage les parties concernées dans cette voie.

La **diversité** de **tant** de pourparlers positifs et si importants indique combien l'édification de la **paix** est possible entre les nations qui acceptent de dialoguer et que, aigus ou complexes, **il** n'existe guère de conflits ou de situations menaçant la paix et la sécurité internationales qui soient irrémédiablement bloqués.

N'Djamena et Tripoli en Afrique en administrent, **s'il** en est besoin, la preuve irréfutable, **par** l'annonce heureuse faite par les deux **capitales** de **procéder** au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Le Congo encourage les autorités du Tchad et de la Libye à poursuivre leurs efforts et à trouver dans l'intérêt **des** deux pays et peuples voisins, une solution pacifique et définitive au conflit frontalier qui les oppose.

Le Congo se félicite de ces perspectives de **paix** et de raison sur lesquelles les observateurs unanimes s'accordent pour dire qu'elles étaient **pour** certaines inimaginables **il** y a quelques mois. Ces perspectives de paix contribuent **par conséquent** à renforcer particulièrement les idéaux de paix de l'Organisation auxquels adhèrent tant de nations, ainsi que le rôle général de l'Organisation des **Nations Unies** qui apparaît de plus en plus actif.

L'amélioration du climat général des relations internationales ou les convergences désormais volontiers admises, par exemple, celle que nous partageons et **qui** a été exprimée à cette tribune au sujet de l'arme chimique, ne peuvent occulter des conflits non encore réglés ou des situations de dramatique actualité qui continuent d'affecter les pays en développement.

M. Adouki. (Congo)

Ma délégation souhaiterait à cet égard s'attarder d'abord sur l'insupportable situation en Afrique australe. Tout porte à croire que Pretoria entend maintenir le système d'apartheid, et donc la répression contre son peuple et plus encore d'agressions contre les Etats de la ligne de front. La communauté internationale ne peut oublier que l'apartheid est un crime contre l'humanité. Aussi doit-elle continuer d'exercer davantage de pressions contre l'Afrique du Sud et prendre contre cette dernière des sanctions globales et obligatoires, en particulier au moment même où la communauté internationale s'apprête, cet automne, à commémorer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'Afrique du Sud veut-elle la paix, qu'elle doit reconnaître les droits les plus élémentaires à la majorité de son peuple dans son pays. L'interdiction, par la minorité blanche au pouvoir à Pretoria, des activités des organisations non violentes et l'arrestation des pacifistes de toutes sortes, y compris des hommes d'église, trahissent l'incapacité viscérale du régime d'apartheid à se réformer. En réalité, le régime d'apartheid doit être complètement démantelé et céder la place à un régime démocratique et multiracial. La communauté internationale devra par ailleurs continuer à exercer toutes les pressions sur le Gouvernement sud-africain, en vue d'obtenir la levée des mesures d'exception en vigueur et la libération de tous les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela.

L'Angola, pays ami et frère de la République populaire du Congo, profondément meurtri, a obtenu récemment à Genève des résultats encourageants en vue de la cessation des hostilités dans la guerre d'agression que lui impose le régime d'apartheid sud-africain. Les possibilités nouvelles de paix qui s'offrent devront cependant être consolidées.

Mon pays, à l'initiative de son président, le colonel Denis Sassou-Nguesso, appuie activement les efforts déployés dans ce sens. C'est ainsi que Brazzaville, notre merveilleuse capitale à l'hospitalité légendaire, abrite les dernières séries des pourparlers quadripartites entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous la médiation des Etats-Unis. Au terme de trois tours de négociations, aux progrès certains, mon pays a bon espoir de voir les parties conclure à Brazzaville très prochainement.

Nul ne s'étonnera de voir la République populaire du Congo jouer un rôle aussi actif dans un processus aussi important, qui n'est que conforme à la politique habituelle de paix et de coopération internationale prônée et menée par le président Denis Sassou-Nguesso.

M. Adouki (Congo)

De façon cursive, j'ai le grand plaisir de rappeler que l'année dernière a eu lieu au mois d'avril, à Brazzaville, la reprise du dialogue entre les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire d'Angola. C'est encore à Brazzaville que s'est déroulée, le 13 mai dernier, la rencontre bilatérale Angola-Afrique du Sud.

Les traditions de lutte contre la domination, le colonialisme et toutes les formes d'injustice, l'aptitude à la solidarité et l'engagement du peuple congolais envers tout ce qui touche à la paix, au progrès et à la sécurité en Afrique australe, se sont conjugués aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine pour créer ce climat qui vaut à notre pays d'être le lieu de rassemblement et de dialogue souhaité par la communauté internationale. Au-delà des effets bénéfiques immenses attendus de l'événement dont témoigne l'actualité des pourparlers quadripartites de Brazzaville, je puis affirmer que l'esprit de Brazzaville sera toujours source de paix et de sécurité dans la région.

Les perspectives de l'indépendance du territoire international de la Namibie, illégalement et militairement encore occupé par l'Afrique du sud, à la lumière des contacts diplomatiques en cours, s'améliorent sensiblement. La date du 1er novembre 1988, que nous appelons de tous nos vœux pour la mise en œuvre du plan de paix de l'ONU sur la Namibie, ouvrirait une période exaltante pour le peuple namibien, sous la direction de la SWAPO. La Namibie accèderait ainsi à l'indépendance.

J'en viens ensuite au conflit du Moyen-Orient, conflit dont la complexité a maintes fois été soulignée. Mon pays partage avec d'autres la conviction et l'espoir que seule une conférence internationale de paix à laquelle participerait l'OLP ouvrira dans la région des chances d'établissement d'une solution globale, juste et durable. Nous nous réjouissons de savoir que certains pays, précédemment ouvertement hostiles à cette conférence internationale, en acceptent désormais le principe. Il est grand temps de sortir cette conférence de l'état de simple référence.

Dans la péninsule coréenne, les contacts directs établis entre les deux Corées, en dépit de la modestie des résultats que nous restituent les projecteurs, contribuent à créer positivement des conditions favorables à l'instauration d'un nouveau climat exempt de tensions et propice à l'unification de la patrie coréenne.

Au Sahara occidental, le Maroc et le Front Polisario ont d'ores et déjà accepté le plan de paix de l'OUA et de l'ONU qui préconise un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Le Congo appuie les efforts conjoints

M. Adouki (Congo)

du Président en exercice de l'OUA et du secrétaire général de l'ONU, lesquels s'inscrivent dans le cadre de l'action décisive menée par le Président Denis Sassou-Nguesso, alors président en exercice de l'OUA.

L'ère nouvelle qui s'ouvre dans les relations soviéto-américaines, voire pour la paix dans le monde, confère à la question du désarmement un relief particulier. Moscou et Washington ont manifesté clairement la volonté d'en finir avec la course au surarmement. La conclusion par les deux superpuissances du Traité sur l'élimination des missiles à portée moyenne et plus courte, ainsi que les mesures de vérification qu'il prévoit, ouvrent d'intéressantes perspectives de stabilité pour le monde.

Les pays en développement sont cependant conscients de l'impact, somme toute modeste, que ces perspectives ont pu créer lors de la tenue de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Il est regrettable que les résultats des travaux aient été si peu probants.

M. Adouki (Congo)

Le coût insupportable de la course aux armements non seulement menace la paix et la sécurité internationales, mais continue d'engloutir des sommes colossales qui pourraient servir des objectifs de développement économique et social, particulièrement du développement économique dans les pays en développement. Seule la transformation des perceptions et des attitudes dont on a vu les oppositions se dessiner tout au long du débat, qu'il convient par ailleurs de poursuivre, pourrait annoncer ultérieurement quelques évolutions. La situation éconanque des pays en développement, pour s'améliorer, reste tributaire de tels apports. Elle appelle des solutions immédiates, certes, mais aussi adéquates, qui tiennent compte des objectifs de développement à long terme de nos pays.

Les grands pays industrialisés réunis à Toronto ont préconisé diverses initiatives dont la création d'un fonds multilatéral qui garantirait le service des intérêts de la dette. Il s'est agi aussi de mesures d'annulation d'une partie des créances publiques. Selon un éminent participant au Sommet de Toronto,

"la communauté internationale doit faire la preuve de plus de réalisme et d'imagination" •

On peut y souscrire car le problème de la dette extérieure n'a fait qu'accroître les pressions considérables sur les jeunes et fragiles économies de nos pays, mais aussi sur l'incertitude caractérisant le système financier international.

L'évaluation à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, par le Comité ad hoc plénier de notre assemblée, a conclu à la détérioration de la situation économique et sociale de l'Afrique en dépit des sacrifices considérables consentis par les Etats africains eux-mêmes dans la mise en oeuvre du Programme. Particulièrement, l'insuffisance des ressources, l'endettement ainsi que l'environnement économique externe peu favorable ont été identifiés comme les principaux obstacles aux efforts de redressement.

Au moment même où l'Assemblée générale envisage de faire des années 90 une quatrième décennie des Nations Unies pour le développement et de préparer à cet effet une stratégie internationale du développement, ma délégation ne peut s'empêcher d'observer que les décennies précédentes proclamées solennellement ici même sont demeurées lettre morte dans une large mesure. La décennie 80, la troisième ou "décennie perdue", qui arrive à terme sous peu, conforte ce constat amer, eu égard aux prévisions peu encourageantes de l'économie mondiale en 1989.

M. Adouki (Congo)

La crise est grave et ~~profonde~~, elle exige des solutions hardies et durables à l'opposé des saupoudrages qui ~~tendent~~ d'épargner les fondements d'un ~~type~~ de relations fondées sur l'injustice et l'iniquité.

Les années 90 sont une décennie charnière au seuil du troisième millénaire. L'ampleur de la crise économique et sociale qui sévit dans les pays en développement, si les tendances néfastes actuelles persistent, risque d'exclure la majorité de ~~l'humanité~~ de la marche inexorable vers l'an 2000 dont les ressorts sont la capacité économique et technologique, et de leur interdire à terme l'entrée de ce troisième millénaire.

Un essor nouveau s'impose ~~par~~ conséquent à la réflexion sur la coopération internationale pour le développement. ~~A~~ plus d'un titre, l'épineux problème des déchets nucléaires et toxiques déversés ici et là subrepticement en constituera un des aspects.

L'Afrique en ce qui la concerne condamne le déversement de ces déchets sur les territoires de ses Etats. A cet égard, l'OUA a demandé et obtenu l'inscription de ce point à l'ordre du ~~jour~~ de la présente session.

Il n'y a pas bien longtemps, les partisans convaincus du renforcement du rôle de l'ONU dans les affaires du monde avaient ~~pu~~ craindre, non sans raison, que l'Organisation internationale ne vienne à ~~somber~~, corps et biens, sous les coups assénés à son fonctionnement et à son principe même par, les adeptes d'un retour aux valeurs de l'individualisme et du bilatéralisme ~~conquérants~~.

Face à la menace, et dans une attitude de survie, les Nations Unies se sont engagées dans un processus de réexamen méthodique et d'époussettage salubre de leurs propres organes et de leur mode d'agir. Le secrétaire général n'a ménagé aucun effort pour susciter la prise de conscience par les Etats ~~Membres~~ de la gravité de la situation et obtenir ~~de~~ leur part un engagement actif pour la préservation des acquis de plus de 40 ans d'efforts et d'expérience ainsi qu'une détermination nouvelle en vue de succès futurs.

Il nous semble aujourd'hui voir poindre des horizons meilleurs pour l'Organisation. Et c'est ce que la délégation du Congo a, en ~~partie~~, évoqué dans la présente communication. Cet optimisme prudent se justifie à travers différents axes d'intérêts, en particulier le versement d'une partie des arriérés dus par les Etats Membres en retard de paiement des contributions au budget ~~ordinaire~~ de

M. Adouki (Congo)

fonctionnement. Rien ne serait définitivement acquis si ces signes d'optimisme ne venaient à être consolidés au-delà de la conjoncture qu'ils desservent.

Nous avons par conséquent la fierté, en ces derniers moments du débat général de la-quarante-troisième session, de constater qu'une tendance heureuse d'ensemble s'affirme : l'espoir que l'Organisation des Nations Unies pourra continuer d'aller de l'avant, au service de l'humanité, dont elle constitue un outil indispensable.

La séance et levée à 18 h 10.

